




**Le Groupe d'assurance
Economical**

Rapport annuel 2007






Mission : « Être un chef de file en assurance de dommages grâce à nos produits d'assurance et à notre service de qualité, renforcés par notre innovation et notre stabilité financière. »

Table des matières

Rapport du conseil d'administration d'Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance	3
Rapport de gestion	7
<i>Aperçu</i>	7
<i>Bilan de l'année</i>	9
<i>Solidité financière</i>	13
<i>Questions de comptabilité et de contrôles internes</i>	16
<i>Gestion du risque</i>	19
Situation financière	23
<i>Rapport de la direction</i>	23
<i>Rapport de l'actuaire désigné</i>	24
<i>Rapport des vérificateurs</i>	24
<i>États financiers consolidés</i>	25
<i>Notes afférentes aux états financiers consolidés</i>	29
SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES	29
MODIFICATION DE CONVENTIONS COMPTABLES	34
FUTURES MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES ET DE REDDITION DES COMPTES	35
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	36
PLACEMENTS	36
ÉLÉMENTS DE PASSIF LIÉS AUX POLICES	38
RÉGLEMENTATION DES TARIFS	42
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42
MODIFICATION DE LA PARTICIPATION ET ACQUISITIONS	42
RÉASSURANCE	43
OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS	43
AVANTAGES POSTÉRIEURS AU DÉPART À LA RETRAITE	43
ENGAGEMENTS	45
PERTES ÉVENTUELLES	45
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU	45
<i>Information financière comparative non vérifiée (consolidée)</i>	45
Conseil d'administration et direction générale d'Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance	47

A black and white photograph of a brick building. On the left, a decorative lantern is mounted on the wall. Below it, a window is visible, and a balcony with a metal railing extends from the building. The building has a mix of brick and light-colored panels. In the background, there are bare trees and a snowy ground.

« Notre stratégie globale est de conserver notre stabilité financière pour fournir au Groupe une croissance dynamique en étant le marché de choix pour notre réseau de courtiers. »

Rapport du conseil d'administration d'Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance

Malgré les défis, l'exercice 2007 a été déterminant pour Le Groupe, avec de nombreuses réalisations notables au chapitre opérationnel. Nos activités de base se sont accrues de 28 millions de dollars, pour atteindre un exercice de bénéfices techniques. Ces réalisations, de concert avec les partenariats avec nos courtiers, continuent d'aiguiller Le Groupe vers ses objectifs à long terme, donnés ci-dessous.

Nous nous concentrerons sur la conservation du capital et d'un bilan solide par la gestion proactive du cycle au cours des périodes de marché incertain, tel que nous avons connu en 2007. Notre stratégie mettra également l'accent sur la direction des périodes de croissance du chiffre d'affaires selon des critères de résultats nets comme moyen d'atténuation de l'incidence des extrêmes du cycle de l'industrie.

Nos efforts resteront de plus concentrés sur le déploiement de notre nouveau système en assurance des particuliers.

Nous continuerons à accroître et à diversifier nos activités, aussi bien au Canada qu'aux États-Unis, sans sacrifier la rentabilité. Nos services

d'assurance des particuliers et d'assurance des entreprises ont chacun leurs propres stratégies de croissance, diversification et amélioration de la rentabilité. La diversification gagne en importance pour Le Groupe et rehaussera notre capacité à améliorer l'ensemble de nos activités.

Une des stratégies principales entreprises par Le Groupe et qui demeurera importante sera le développement de systèmes en ligne. L'accent était jadis mis sur le renouvellement des systèmes hérités en Finances, Ressources humaines, Indemnisation et sur le lancement du système EXPRESS, un forfait en ligne de pointe pour les risques non complexes en assurance des entreprises. Le Groupe est présentement au cœur du plus important remplacement de système de son histoire, avec l'arrivée d'Energie^{TM/MC} pour la souscription en assurance des particuliers. Energie^{TM/MC} promet d'être le chef de fil des systèmes en ligne en assurance des particuliers. Le Groupe continuera à adapter les meilleures pratiques en technologie de l'information et à migrer vers une architecture tournée vers le service.

Le Groupe entend se servir de l'exploration des données et des technologies afférentes, techniques en pleine évolution, pour différencier son offre de produits. Des approches actuarielles novatrices seront essentielles au marché très mobile de l'assurance des particuliers, afin d'assurer la rentabilité, des prix concurrentiels et une bonne sélection des risques, ce qui sera rehaussé par des techniques de modélisation prédictive et la segmentation des données.

En assurance des entreprises, l'accent sera mis sur l'augmentation de la part du marché de l'assurance des biens, tout en poursuivant l'expansion aux États-Unis. En assurance des particuliers, Energie^{TM/MC} aidera à assurer la cohérence de l'application des règles de souscription du Groupe, grâce à l'automatisation et à des processus améliorés. Dans un horizon plus large, Le Groupe augmentera l'efficacité et réduira les dépenses par la mise en œuvre complète de nouveaux modèles d'affaires qui viseront à doter la Souscription et l'Indemnisation du nombre d'employés approprié à leur capacité de transaction.

Le développement de façons novatrices d'augmenter la fidélisation sera également au menu, par le développement de produits et services de marque, le renforcement de la notoriété de marque et de la fidélité, ainsi que l'augmentation, par des processus affinés et l'automatisation, de la rapidité de mise en marché.

En 2007, Le Groupe a fait de grands pas :

- l'achèvement du nouveau système automobile en Ontario (Energie^{TM/MC});
- le développement et la mise en œuvre de nouveaux produits segmentés en assurance des entreprises (ALIMENTATION EXPERT^{MD} et SERVICES DE QUALITÉ DE VIE EXPERT^{MD});
- la création et le lancement, par Western General, de forfaits agricoles en Alberta et en Colombie-Britannique;
- le développement, la mise en œuvre et le lancement de la capacité transfrontalière avec les États-Unis;
- l'acquisition d'une participation dans Bahamas First General Insurance, principal assureur de dommages des Bahamas.

Du point de vue financier, les actifs totaux du Groupe ont dépassé les 4,3 milliards de dollars et l'excédent des assurés, le 1,2 milliard de dollars.

L'industrie de l'assurance de dommages connaît habituellement des cycles de tarification de plusieurs années; les assureurs se trouvent présentement dans une pente de tarification descendante. La réaction de l'industrie, comme par le passé, sera variée : certaines compagnies saisiront l'occasion pour reprendre ou augmenter leur part de marché, tandis que d'autres seront plus prudentes, cherchant un sain équilibre entre croissance et rentabilité. Nous prévoyons, pour l'exercice 2008, une poursuite du déclin des résultats techniques pour l'ensemble de l'industrie.

En réaction aux conditions du marché, le Groupe continuera à adhérer à une stratégie conservatrice d'investissement axée sur la maximisation des résultats à long terme, tout en tirant profit des occasions du marché actuel.

Nous attendons une intensification de la concurrence autant en assurance des particuliers que des entreprises. Nous sommes bien placés pour améliorer, en 2008,

la rentabilité de ces secteurs par une panoplie d'initiatives conçues pour augmenter l'efficacité et la capacité de tarification.


Au-delà de 2008, les principes fondamentaux indiquent un durcissement du marché, avec les principaux acteurs n'étant plus à même de subventionner l'assurance des biens par de bons résultats en assurance automobile des particuliers. Les experts croient que l'augmentation des sinistres d'assurance automobile couvrant les dommages corporels pourrait être néfaste. Ce risque possible, ajouté à une plus faible capacité de générer des gains réalisés grâce au portefeuille de placement, pousser a le marché à se durcir.

En bref, notre stratégie globale est de conserver notre stabilité financière pour fournir au Groupe une croissance dynamique en étant le marché de choix pour notre réseau de courtiers.

GERALD A. HOOPER
Président du conseil

NOEL G. WALPOLE
Président et chef de la direction





« Au Canada, Le Groupe offre la tranquillité
d'esprit à près de 1,4 million d'assurés, exclusivement
grâce au réseau de courtiers indépendants. »

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007

4 mars 2008

Le présent rapport de gestion du Groupe doit être lu avec les états financiers vérifiés et les notes y afférentes.

Ce document comporte des déclarations prospectives impliquant des risques et incertitudes; les résultats réels pourraient être différents de celles-ci, comme ils sont influencés par divers facteurs, dont ceux dont il est question ici. Certains totaux, sous-totaux et pourcentages peuvent ne pas concorder, puisque les données sont arrondies.

Aperçu

Le Groupe d'assurance Economical

Fondé en 1871 en tant que l'Economical Mutual Fire Insurance Company of Berlin (maintenant Kitchener, Ontario), Le Groupe d'assurance Economical est devenu l'un des plus importants assureurs de dommages au Canada.

De propriété et d'exploitation canadiennes, Le Groupe offre une vaste gamme de produits d'assurance des particuliers et des entreprises d'un bout à l'autre de l'Amérique du Nord.

Le Groupe est une compagnie d'assurance mutuelle redevable

à ses assurés, et non à des actionnaires. Nous prenons nos décisions en fonction de ce qui est le mieux pour nos assurés.

Au Canada, Le Groupe offre la tranquillité d'esprit à près de 1,4 million d'assurés, exclusivement grâce au réseau de courtiers indépendants.

Le Groupe représente la force combinée de ses compagnies membres et s'engage à fournir à ses courtiers et assurés les produits et services requis par le marché d'aujourd'hui. Le Groupe d'assurance Economical (« Le Groupe ») se compose de :

- Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance et Western General, division d'assurance de fermes;
- La Fédération Compagnie d'Assurances du Canada;
- La compagnie d'assurance Missisquoi;
- Perth, Compagnie d'Assurance;
- Waterloo, Compagnie d'Assurance;
- TEIG Holding Company Inc.
- Family Insurance Solutions Inc. (agent général canadien)
- The Mattei Companies (agent général américain)

Stratégie d'entreprise

Notre mission est d'être un chef de file en assurance de dommages grâce à nos produits d'assurance et à notre service de grande qualité, renforcés par notre innovation et notre stabilité financière.

S'appuyant sur une solide expérience, nous nous appliquons à poursuivre la croissance de nos affaires et à maintenir notre position parmi les dix plus importants assureurs de dommages du marché canadien. Nous continuerons à générer de la valeur pour nos assurés en cherchant la croissance sans sacrifier la rentabilité. La technologie sera la pierre angulaire de notre capacité à atteindre une croissance rentable; Le Groupe s'engage donc à être un chef de file à ce chapitre, pour assurer notre position comme assureur de choix auprès de nos courtiers indépendants.

Analyse de l'industrie

L'industrie, aux yeux de la direction, a connu en 2007 une détérioration des résultats techniques, après des années de profits records; il y a de plus eu beaucoup moins d'évolution favorable des réserves dans l'ensemble de l'industrie, ce qui

constitue un des facteurs principaux de la détérioration du ratio combiné. L'augmentation de la fréquence des sinistres d'accident en 2007 est tout aussi importante. La concurrence interterritoriale, de concert avec les contraintes réglementaires, a limité les actions de tarification visant à contrebalancer l'incertitude du marché. La concurrence en assurance des entreprises était féroce, comme le montre l'augmentation de l'appétit pour les risques et les signes précurseurs de la mésadaptation des taux au marché. Le marché de l'assurance automobile de l'Ontario montre d'importants signes de faiblesse et une augmentation des taux sera nécessaire pour assurer une rentabilité durable.

Le paysage financier canadien se compose de deux économies. En 2007, la région de l'Ouest a continué de surpasser le reste du pays, l'Alberta tirant profit de l'augmentation des prix du pétrole. La Colombie-Britannique se prépare aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010, tandis que la Saskatchewan et le Manitoba prennent leur essor grâce à l'expansion des activités de production et d'exploitation des secteurs agricole et minier. Comparativement, l'Ontario, le Québec et les provinces de l'Atlantique connaissent un ralentissement économique découlant de leur base manufacturière et de l'impact de la hausse du dollar canadien.

La volatilité des marchés des capitaux en 2007 a aggravé les tendances négatives de revenu. L'industrie a pu élargir sa base d'actifs investis, ce qui,

ajouté à la hausse des taux d'intérêt, a entraîné des revenus d'intérêt et de dividende plus élevés. Par contre, la hausse des taux d'intérêt durant le premier semestre a eu une incidence négative sur la valeur marchande des portefeuilles à revenu fixe, entraînant une diminution des gains réalisés. Le marché boursier canadien a connu sa plus faible croissance des cinq dernières années et, convertis en dollars canadien, les marchés extérieurs ont dégagé des résultats négatifs compte tenu de la hausse du dollar canadien.

Bien que la direction croie que l'industrie connaîtra des bénéfices techniques en 2007, les pressions récessionnistes qui devraient perdurer en 2008 remettront probablement en question les fondements de l'industrie. Les résultats techniques de 2008 devraient se détériorer avec l'intensification de la concurrence et le ralentissement du cycle d'assurance.

Définitions

Les chiffres servant à déterminer les indicateurs de rendement clés (IRC) ci-dessous sont conformes aux PCGR du Canada, bien que les IRC soient considérés comme non conformes aux PCGR. Ces IRC sont cohérents avec les évaluations financières utilisées dans l'industrie de l'assurance de dommages, mais n'ont pas de sens normalisé dans le cadre des PCGR du Canada. Nous désirons informer le lecteur que ces IRC ne sont pas nécessairement comparables aux mesures similaires présentées par d'autres compagnies.

PRIMES BRUTES SOUSCRITES (PBS)

Total des primes découlant de la vente d'assurance sur une période donnée.

CONTRATS EN VIGUEUR (CEV)

Le nombre de contrats d'assurance dont le risque est pris en charge par la compagnie à une date donnée.

RAPPORT SINISTRES-PRIMES

Dépenses liées aux sinistres et à leur expertise sur une période donnée, en pourcentage des primes nettes acquises de la même période.

POURCENTAGE DES FRAIS GÉNÉRAUX

Dépenses de souscription, y compris les commissions, frais généraux et taxes sur les primes sur une période donnée, en pourcentage des primes nettes acquises de la même période.

RATIO COMBINÉ

Somme du rapport sinistres-primaires et du pourcentage des frais généraux.

BÉNÉFICES TECHNIQUES

Différence entre les primes nettes acquises et le total des dépenses de sinistres, frais d'expertise, commissions, frais généraux et taxes sur les primes.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES (RCP)

Bénéfice net de l'exercice, déduction faite des impôts sur les bénéfices, pour les douze mois se terminant à une date donnée, divisé par l'excédent d'exploitation moyen sur la même période.

tableau 1 : Résultats d'exploitation

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	Exercices terminés les 31 décembre		
	2007	2006	Variation
Primes brutes souscrites	1 906,1 \$	1 921,0 \$	(0,8) %
Primes nettes souscrites	1 833,0	1 839,7	(0,4) %
Primes nettes acquises	1 829,6	1 767,6	3,5 %
Dépenses de sinistres et d'expertise	1 265,6	1 218,1	3,9 %
Autres dépenses de souscription	560,6	543,2	3,2 %
Bénéfice technique	3,4	6,3	(46,0) %
Revenu de placement	130,3	109,9	18,6 %
Gains réalisés à la vente de placements	41,4	74,5	(44,4) %
Gains non réalisés sur obligations détenues à des fins de transaction	2,9	—	s.o.
Autres (charges) produits	(3,6)	3,9	(192,3) %
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	174,4	194,7	(10,4) %
Impôts sur les bénéfices	56,8	64,7	(12,2) %
Bénéfice net	117,6 \$	130,0 \$	(9,5) %
Rapport sinistres-primés	69,2 %	68,9 %	0,3 pt
Pourcentage des frais généraux	30,6 %	30,7 %	(0,1) pt
Ratio combiné	99,8 %	99,6 %	0,2 pt
Rendement des capitaux propres	9,7 %	12,0 %	(2,3) pt
Contrats en vigueur (<i>milliers</i>)	1 387,2 \$	1 396,6 \$	(0,7) %

TEST DE CAPITAL MINIMAL (TCM)

Formule réglementaire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF); test fondé sur les risques du capital disponible par rapport au capital nécessaire.

RISQUE RELATIF NET (RRN)

Test réglementaire du levier financier : taux des primes souscrites nettes par rapport à l'excédent des assurés.

PROVISIONS POUR DÉTÉRIORATION DES RÉSULTATS

Montant ajouté aux passifs liés aux polices actualisés afin de diminuer

l'impact négatif potentiel de l'incertitude inhérente aux hypothèses et données utilisées dans l'évaluation des passifs liés aux polices.

Bilan de l'année

Résultats d'exploitation (tableau 1)

Il y a eu une légère diminution du volume des contrats en vigueur et des primes souscrites par rapport à 2006, découlant du ralentissement du marché et de l'augmentation de la concurrence en assurance des entreprises, en particulier dans les régions du Québec, de l'Atlantique et de l'Ontario.

Dans l'ensemble, les activités de base du Groupe ont augmenté de 28 millions de dollars en 2007. Cette croissance a été contrée par une diminution de 23 millions de dollars en raison de la résiliation de deux ententes de façade en réassurance et d'une réduction de 20 millions de dollars découlant du dépeuplement continu de la Facility Association, et de la diminution des primes liées aux activités étrangères.

Les primes nettes acquises ont augmenté de 3,5 % par rapport à 2006, soutenues par une croissance des PBS en 2006 se reflétant dans les revenus de 2007.

tableau 2 : Dépenses de sinistres et d'expertise

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	Exercices terminés les 31 décembre		Variation
	2007	2006	
Pertes subies nettes :			
Sinistres de l'exercice	1 307,9 \$	1 221,2 \$	7,1 %
Évolution positive des sinistres de l'exercice précédent	(42,3)	(3,1)	(1 264,5) %
Total	1 265,6 \$	1 218,1 \$	3,9 %

tableau 3 : Autres dépenses de souscription

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	Exercices terminés les 31 décembre		Variation
	2007	2006	
Commissions	351,3 \$	343,2 \$	2,4 %
Frais généraux	145,6	138,9	4,8 %
Taxes sur les primes	63,7	61,1	4,3 %
Total	560,6 \$	543,2 \$	3,2 %

DÉPENSES DE SINISTRES ET D'EXPERTISE (tableau 2)

Le rapport sinistres-primes est passé de 68,9 % en 2006 à 69,2 % en 2007.

L'évolution des sinistres actualisés de l'année précédente a été positive ayant atteint 42,3 millions de dollars, contre 3,1 millions de dollars en 2006, exercice durant lequel Le Groupe a connu une évolution négative des réserves d'assurance individuelle automobile ainsi que des sinistres de responsabilité civile des particuliers et des entreprises. Les sinistres d'assurance individuelle automobile ont évolué positivement en 2007 dans l'ensemble du pays, avec un meilleur historique de sinistres grâce aux changements législatifs entrepris en 2003.

Les sinistres de l'exercice en cours ont augmenté de 7,1 % par rapport à 2006, ce qui est en partie attribuable à l'augmentation des sinistres du portefeuille d'assurance automobile des particuliers. Les sinistres de l'exercice en cours ont également subis le contrecoup des conditions météorologiques au début et à la fin de 2007, ainsi que de pertes importantes en assurance des entreprises en Ontario au cours du quatrième trimestre.

AUTRES DÉPENSES DE SOUSCRIPTION (tableau 3)

Les commissions ont augmenté moins rapidement que les primes acquises, ce qui s'accorde avec la détérioration des résultats techniques du Groupe par rapport à l'exercice précédent.

Les frais d'exploitation ont augmenté avec un effectif plus élevé en assurance des entreprises et en informatique, en soutien aux initiatives d'élaboration de projet.

Le taux de taxes sur les primes est resté stable à environ 3,5 % des primes nettes acquises et a augmenté plus rapidement que les primes acquises, étant donné un changement de la répartition du portefeuille du Groupe par province et par produit.

REVENU D'INTÉRÊTS ET DE DIVIDENDES (tableau 4, page 11)

Le revenu d'intérêts provient essentiellement du portefeuille d'obligations et son augmentation reflète aussi bien la croissance du portefeuille d'obligations sous-

tableau 4 : Revenu d'intérêts et de dividendes

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	Exercices terminés les 31 décembre		
	2007	2006	Variation
Revenu d'intérêts	107,5 \$	89,5 \$	20,1 %
Revenu de dividendes	22,8	20,4	11,8 %
Total	130,3 \$	109,9 \$	18,6 %

tableau 5 : Gains réalisés à la vente de placements

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	Exercices terminés les 31 décembre		
	2007	2006	Variation
Pertes réalisées à la vente d'obligations	(10,6) \$	(1,6) \$	(562,5) %
Gains réalisés à la vente de titres de participation	52,0	76,1	(31,5) %
Gains non réalisés sur obligations détenues à des fins de transaction	2,9	—	s.o.
Total	44,3 \$	74,5 \$	(40,4) %

jaçant que le rendement moyen du portefeuille, qui est passé à 4,5 % par rapport à 4,0 % en 2006.

L'augmentation du revenu de dividendes reflète l'augmentation de la part de sociétés de portefeuille donnant droit à des dividendes dans le portefeuille de placement.

GAINS RÉALISÉS À LA VENTE DE PLACEMENTS (tableau 5)

L'augmentation des pertes réalisées à la vente d'obligations découle de la persistance des conditions défavorables du marché en 2007. Au cours du premier semestre, une hausse des taux d'intérêt des banques centrales était prévue, étant donné l'économie forte et l'augmentation de l'inflation. Ces conditions ont eu un effet négatif sur le portefeuille d'obligations, entraînant une

baisse de valeur des obligations et de plus fortes pertes à la cession.

Le Groupe a consolidé, en 2006, les portefeuilles de titres de participation de ses diverses compagnies membres, entraînant de meilleurs gains réalisés sur les titres de participation. Le gros de cette consolidation a été effectué en 2006, entraînant des gains réalisés moins élevés sur les titres de participation en 2007.

Le Groupe a mis en place de nouvelles normes de comptabilisation des instruments financiers le 1^{er} janvier 2007. Un sous-ensemble du portefeuille d'obligations, correspondant en quantité et durée aux réserves de sinistres, a été désigné « détenus à des fins de transaction » (DFT). Les changements de la valeur marchande des instruments DFT

se reflètent dans l'état consolidé des résultats. Le reste du portefeuille d'obligations et le portefeuille de titres de participation du Groupe sont désignés « disponibles à la vente » (DV); la variation de la juste valeur des instruments DV est comprise dans les autres éléments du résultat étendu. Pour l'exercice 2007, le revenu de placement comprenait 2,9 millions de dollars en gains non réalisés sur le portefeuille d'obligations DFT. Cette situation est survenue au cours du deuxième semestre de 2007, lorsque la crise du papier commercial non bancaire adossé à des actifs et l'affaiblissement du marché hypothécaire à risque aux États-Unis ont entraîné une baisse des taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine. Le marché canadien a connu une baisse similaire des taux de la Banque du Canada, permettant la récupération d'une partie des

tableau 6 : Indicateurs de rendement clés

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	Exercices terminés les 31 décembre				
	2007	2006	2005	2004	2003
Contrats en vigueur (<i>milliers</i>)	1 387,2 \$	1 396,6 \$	1 333,2 \$	1 275,8 \$	1 209,3 \$
Primes brutes souscrites	1 906,1	1 921,0	1 778,0	1 696,9	1 522,8
Rapport sinistres-primes	69,2 %	68,9 %	64,3 %	60,5 %	72,4 %
Pourcentage des frais généraux	30,6 %	30,7 %	30,6 %	31,5 %	32,3 %
Ratio combiné	99,8 %	99,6 %	94,9 %	92,0 %	104,7 %
Bénéfice technique	3,4	6,3	84,6	123,4	(62,6)
Bénéfice net	117,6	130,0	172,1	161,8	34,9
Rendement des capitaux propres	9,7 %	12,0 %	18,4 %	21,1 %	5,2 %
Placements au coût	3 195,0	2 950,5	2 572,3	2 234,4	1 859,4
Placements à la valeur marchande	3 167,3	2 999,8	2 644,6	2 335,1	1 939,2
Excédent d'exploitation	1 269,8	1 151,6	1 021,5	849,4	687,6
Excédent des assurés	1 255,7	1 151,6	1 021,5	849,4	687,6
Actif total	4 343,9 \$	4 103,5 \$	3 648,0 \$	3 294,1 \$	2 873,9 \$

tableau 7 : Trésorerie et placements

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	Au 31 décembre 2007			Au 31 décembre 2006		
	Coût*	Juste valeur	% à la juste valeur	Coût*	Juste valeur	% à la juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	89,0 \$	89,0 \$	2,7 %	69,5 \$	69,5 \$	2,3 %
Placements temporaires	36,1	36,1	1,1 %	82,9	82,9	2,7 %
Obligations :						
Fédérales	1 209,9	1 210,4	37,2 %	1 100,2	1 097,5	35,8 %
Provinciales	98,0	97,6	3,0 %	122,4	121,2	3,9 %
Municipales	30,0	30,5	0,9 %	41,7	41,5	1,4 %
De sociétés	1 043,9	1 021,1	31,4 %	973,1	967,5	31,5 %
	2 381,8	2 359,6	72,5 %	2 237,4	2 227,6	72,6 %
Actions privilégiées						
Canadiennes	297,1	277,1	8,6 %	266,1	262,2	8,5 %
Actions ordinaires :						
Canadiennes	264,9	289,6	8,9 %	217,7	262,9	8,6 %
Étrangères	161,1	156,5	4,8 %	101,0	120,1	3,9 %
	426,0	446,1	13,7 %	318,7	383,5	12,5 %
Fiducies de revenu canadiennes	20,4	17,5	0,5 %	22,8	21,4	0,7 %
Prêts commerciaux	33,6	30,9	0,9 %	22,6	22,2	0,7 %
	3 284,0	3 256,3	100,0 %	3 020,0	3 069,3	100,0 %
Gains (pertes) non réalisé(e)s		(27,7) \$			49,3 \$	

* Les obligations sont présentées au coût après amortissement.

pertes du premier semestre. Le Groupe n'a aucune exposition directe au marché hypothécaire à risque des États-Unis ou aux problèmes canadiens liés au papier commercial non bancaire adossé à des actifs.

CHARGE D'IMPÔTS

Suivant le rajustement du revenu non imposable de dividendes canadien, le taux d'imposition effectif est demeuré stable à 37,4 % en 2007 (37,1 % en 2006). Étant donné les annonces concernant les taux d'imposition à venir, la direction s'attend à ce que ces taux tendent à diminuer.

Pour de plus amples renseignements, consultez la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net était en baisse en 2007, reflétant la diminution des bénéfices techniques causée par une augmentation de la concurrence et le ralentissement du marché. L'augmentation de la fréquence des sinistres s'est poursuivie en 2007, par rapport au plancher record de 2004.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES

Le rendement des capitaux propres était de 9,7 % en 2007 (12,0 % en 2006), la diminution trouvant sa source dans de plus faibles revenus et une base de capital (excédent d'exploitation) plus large.

Indicateurs de rendement clés (tableau 6, page 12)

Les écarts entre 2007 et 2006 sont analysés ici. Les bénéfices techniques de 2006 montraient une diminution marquée par rapport à 2005, étant donné le ralentissement du marché et l'intensification de la concurrence en assurance des entreprises. L'exercice 2006 a également vu une augmentation de la gravité et de la fréquence des sinistres. Les bénéfices techniques étaient légèrement plus bas en 2005 qu'en 2004, principalement en raison de deux catastrophes et de l'augmentation de la gravité des sinistres par rapport au plancher de 2004. Un rendement de placement solide a permis au bénéfice net de 2005 de dépasser celui de 2004, lequel était meilleur que celui de 2003, alors que Le Groupe connaissait les plus faibles gravité et fréquence de sinistres de son histoire, des résultats positifs des plans de répartition et une croissance continue des primes nettes acquises découlant de la hausse des taux de l'exercice précédent.

Solidité financière

Trésorerie et placements (tableau 7, page 12)

Le Groupe suit une stratégie de placement prudente qui met l'accent sur la maximisation des résultats à long terme tout en tirant profit des occasions du marché actuel. Ceci se fait en investissant dans un éventail diversifié de titres et en modifiant les types d'actifs au fil des tendances du marché. Le

Groupe s'est donné une politique et une stratégie d'investissement basées sur une approche prudente, des directives réglementaires et les tendances prévues de règlement de nos sinistres. Les flux de trésorerie actuels sont utilisés pour le règlement des sinistres et le paiement des frais d'exploitation, tandis que l'excédent est investi.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des éléments d'actif investis présentés dans le bilan consolidé se chiffrait à 3 259 millions de dollars au 31 décembre 2007, représentant environ 75 % des éléments d'actif totaux. Avec l'adoption de nouvelles normes de comptabilisation des instruments financiers le 1^{er} janvier 2007, la valeur comptable ne correspond plus au coût. La valeur comptable comprend les obligations, actions et titres de fiducies de revenu à la valeur marchande et les prêts commerciaux au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

L'augmentation du coût total des placements et de la trésorerie de 264 millions de dollars (8,7 %) par rapport à l'exercice précédent découle des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (242,3 millions de dollars) ajoutés au rendement des placements, moins les acquisitions effectuées au cours de l'exercice.

Au 31 décembre 2007, toutes les obligations de sociétés étaient classées A- ou mieux et 98 % des actions privilégiées canadiennes, P2 ou mieux.

tableau 8 : Sinistres non réglés et frais d'expertise

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	Exercices terminés les 31 décembre	
	2007	2006
Sinistres non réglés au début de l'exercice (montant net)	1 778,9 \$	1 514,0 \$
Rajustment pour modification du taux d'actualisation	(7,6)	—
Variation par rapport à l'estimation des pertes et frais pour sinistres survenus au cours d'exercices antérieurs :		
Secteurs centraux	(31,3)	33,4
Groupes d'industrie	(6,9)	(21,7)
Effet de l'actualisation	(4,1)	(14,8)
Pertes et frais pour sinistres survenus au cours de l'exercice	1 307,9	1 221,2
Règlements à l'égard de sinistres survenus au cours :		
de l'exercice	(652,3)	(577,6)
d'exercices antérieurs	(472,3)	(375,6)
Sinistres non réglés à la fin de l'exercice (montant net)	1 912,3 \$	1 778,9 \$

Pour de plus amples renseignements sur les portefeuilles d'obligations détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente, consultez la note 5 afférente aux états financiers consolidés.

Sinistres non réglés et frais d'expertise (tableau 8)

Les provisions pour sinistres se veulent une évaluation des montants nécessaires pour régler tous les sinistres subis en suspens ou non déclarés. Elles sont évaluées à l'aide des pratiques actuarielles canadiennes reconnues et tiennent compte de la valeur temporelle de l'argent et des provisions pour détérioration des résultats. Les hypothèses de base ayant servi à déterminer les provisions

pour sinistres constituent les estimations les plus probables. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer cette valeur actuarielle pour 2007 se fonde sur la méthode du prix offert pour le portefeuille d'obligations DFT, soit 4,6 %. Pour 2006, le taux d'actualisation utilisé se fondait sur les résultats de l'ensemble du portefeuille d'obligations du Groupe, soit 4,0 %. Les provisions pour détérioration des résultats sont cohérentes avec celles des exercices précédents.

Le tableau 8 montre les variations des provisions pour sinistres du Groupe pour les deux derniers exercices.

Comme il est indiqué plus haut, les sinistres d'assurance individuelle automobile ont évolué

favorablement au cours de l'exercice 2007, contrairement à 2006. Ceci est principalement attribuable à une évolution meilleure que prévu de ces sinistres à la suite des changements législatifs mis en œuvre en 2003 et qui commencent à faire effet. Cette évolution favorable a été tempérée par une évolution négative de ces sinistres en Ontario, province qui a vu une augmentation importante de la gravité des sinistres non catastrophiques. Les changements législatifs de 2003 en Ontario n'ont pas entraîné les économies escomptées.

Les sinistres de l'exercice en cours ont augmenté de 86,7 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. La tendance à la hausse des coûts des sinistres démontre, selon la direction, que l'industrie doit prendre les mesures nécessaires, à court terme, pour augmenter ses tarifs, afin de répondre aux conditions du marché incertain.

Excédent (tableau 9, page 15)

Le tableau 9 de la page suivante montre la croissance de l'excédent du Groupe pour les cinq derniers exercices.

L'excédent d'exploitation du Groupe s'est amélioré de 84,7 % depuis 2003, une croissance qui reflète l'engagement du Groupe envers des pratiques de souscription saines. Un excédent solide permet non seulement de répondre aux besoins des assurés, mais également de saisir les occasions d'affaires stratégiques menant à une croissance future et une création de valeur pour les assurés.

tableau 9 : Excédent

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	Exercices terminés les 31 décembre				
	2007	2006	2005	2004	2003
Excédent d'exploitation	1 269,8 \$	1 151,6 \$	1 021,5 \$	849,4 \$	687,6 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(14,1)	—	—	—	—
Excédent des assurés	1 255,7 \$	1 151,6 \$	1 021,5 \$	849,4 \$	687,6 \$

tableau 10 : Test du capital minimal

	Exercices terminés les 31 décembre				
	2007	2006	2005	2004	2003
TCM	231,9 %	220,6 %	235,4 %	221,5 %	199,3 %

tableau 11 : Risque relatif net

	Exercices terminés les 31 décembre				
	2007	2006	2005	2004	2003
RRN	1,46	1,60	1,67	1,93	2,11

Le 1^{er} janvier 2007, Le Groupe a mis en œuvre les nouvelles normes comptables portant sur le résultat étendu, créant du coup un nouvel élément de l'excédent des assurés : le « cumul des autres éléments du résultat étendu », représentant les changements cumulés de la juste valeur, déduction faite des impôts sur les bénéfices, des placements disponibles à la vente n'ayant pas encore été constatés à l'état des résultats consolidés.

Test du capital minimal (tableau 10)

La situation du capital du Groupe, en tant que compagnie d'assurance de dommages de régime fédéral, est supervisée par le BSIF, à l'aide du test du capital minimal (TCM). Ce

test mesure le capital disponible par rapport au capital nécessaire, calculé en appliquant des facteurs de risque aux éléments d'actif et de passif. Le capital disponible se compose de l'excédent ajusté, à la baisse ou à la hausse, selon les exigences du BSIF. Le TCM cible le minimum requis par le BSIF, soit 150 %. Le Groupe s'est doté d'une cible de 175 %.

Le tableau 10 montre le TCM du Groupe pour les cinq derniers exercices, depuis l'introduction du test.

Au 31 décembre 2007, le capital du Groupe dépassait de 388,1 millions de dollars la cible de 150 % du BSIF et de 269,6 millions de dollars la cible interne de 175 %.

Risque relatif net (tableau 11)

Un autre taux utilisé pour évaluer la stabilité financière du Groupe, est le risque relatif net (RRN), qui mesure le levier financier du Groupe, présentant les primes nettes souscrites sur douze mois à titre de ration de l'excédent. Le RRN, selon les lignes directrices, doit être de 3:1 ou moins. Le tableau 11 montre le RRN du Groupe pour les cinq derniers exercices.

Le RRN du Groupe est bien en deçà des directives réglementaires et a chuté depuis 2003, grâce à la croissance du revenu qui a dépassé celle des primes. Le RRN montre que la Compagnie est bien financée et peut viser une croissance future des primes.

Éléments de passif et éventualités hors bilan

Tout comme le reste de l'industrie de l'assurance en général, la Compagnie peut faire l'objet de poursuites dans le cadre de ses activités d'assurance normales. La Compagnie est d'avis que ces poursuites n'auront pas d'effet important sur sa position financière, ses résultats d'exploitation ou ses flux de trésorerie.

Les swaps sur défaillance du portefeuille de placement représentent un cautionnement financier de la Compagnie afin qu'elle indemnise une contrepartie suivant la survenance d'un manquement, relativement à une obligation de référence spécifique, tels une obligation ou un prêt. Les émetteurs de ces obligations sous-jacentes aux swaps sur défaillance sont cotés AA- ou plus par les agences indépendantes de cotation des titres. Le Groupe ne transige pas de produits dérivés.

La note 13 afférente aux états financiers consolidés indique les engagements financiers du Groupe en vertu de contrats de location-exploitation.

Questions de comptabilité et de contrôles internes

Procédures et contrôles internes

Le Groupe a conçu les procédures et les contrôles internes de la Compagnie afin d'assurer que l'équipe de direction ait les

renseignements pertinents en temps opportun, de façon à ce que l'information utile à l'interne et à l'externe soit complète et exacte. Tout système de contrôle ayant ses limites inhérentes, l'évaluation de ceux-ci ne fournit que des assurances raisonnables, et non absolues, que les problèmes, fraudes et erreurs seront tous détectés.

Chaque année, la direction évalue les contrôles internes du Groupe, tenant compte des limites mentionnées ci-dessus. Aucun changement aux processus de communication de l'information financière du Groupe touchant les contrôles internes de manière importante n'a eu lieu cette année. La direction a déterminé qu'au 31 décembre 2007, les renseignements importants avaient été communiqués en temps opportun, lui permettant de fournir aux assurés de l'information exacte.

Estimations et hypothèses comptables critiques

Les principes comptables importants sont donnés à la note 1 afférente à nos états financiers consolidés vérifiés. La préparation de nos états financiers consolidés, conformément aux PCGR du Canada, exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses ayant un effet sur les montants des actifs et passifs, l'information à fournir sur les actifs et passifs éventuels en date des états financiers consolidés et les montants des produits et des charges au cours de la période couverte. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Le jugement et l'évaluation de la direction sont nécessaires à l'établissement d'éléments de passif liés aux primes, à la réduction et l'estimation des placements et écarts d'acquisition, aux impôts et aux prestations de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite. Bien qu'une certaine variabilité soit inhérente à ces estimations et hypothèses, la direction est d'avis que les chiffres fournis sont appropriés. Les estimations et hypothèses les plus importantes utilisées dans la préparation de nos états financiers consolidés sont présentées ci-dessous.

ÉLÉMENTS DE PASSIF LIÉS AUX POLICES

Les éléments de passif liés aux polices se composent des provisions pour sinistres et des éléments de passif liés aux primes, déduction faite de la réassurance. Conformément aux normes actuarielles canadiennes reconnues, l'évaluation des éléments de passif liés aux polices tient compte du revenu de placement futur. Par conséquent, les éléments de passif liés aux polices ont été calculés sur une base actualisée et comprennent également des provisions pour détérioration des résultats, tel qu'exigé par les normes actuarielles reconnues du Canada et le BSIF. L'actuaire désigné du Groupe évalue les éléments de passif liés aux polices à l'aide des techniques actuarielles appropriées et ses hypothèses et conclusions sont évaluées périodiquement par une vérification actuarielle indépendante effectuée par un tiers.

Les provisions pour sinistres comprennent les pertes subies découlant de sinistres subis, déclarés ou non, à la fin de chaque période, ainsi que les dépenses de sinistres. Le processus tient compte de l'uniformité des processus de traitement de sinistres employés par la Compagnie, de la quantité d'information disponible, des caractéristiques de la catégorie d'affaires d'où provient le sinistre, ainsi que des délais dans la déclaration des sinistres. Ces provisions pour les sinistres non réglés et les frais d'expertise sont des estimations et, à ce titre, peuvent varier de façon importante à court terme. Des événements futurs, comme la réception de renseignements complémentaires sur les sinistres, une variation du rendement du marché du portefeuille d'obligations DV, des changements relatifs à l'interprétation judiciaire des contrats ou des modifications appréciables quant à l'importance ou à la fréquence des sinistres par rapport aux tendances antérieures peuvent donner lieu à des changements dans les estimations. Règle générale, plus la période nécessaire au règlement d'un groupe de sinistres est longue, plus les estimations varient.

Les estimations se fondent principalement sur les résultats techniques antérieurs de la Compagnie. La Compagnie est d'avis que les méthodes utilisées pour les estimations ont donné des résultats raisonnables, compte tenu des données actuelles. Les estimations pourront être revues à mesure que s'ajouteront de nouveaux résultats et de nouvelles données. Toute modification future

relative aux estimations serait alors indiquée dans l'état consolidé des résultats pour la période au cours de laquelle la modification a eu lieu.

Les éléments de passif liés aux primes correspondent au montant net des primes non acquises, moins les frais nets d'acquisition de police reportés. Règle générale, les commissions et les taxes sur les primes correspondant au montant net des primes non acquises peuvent être reportées; ce montant est toutefois réduit si l'élément de passif qui en résulte est inférieur aux coûts nets futurs prévus des polices. Pour les deux dernières années, il n'y a eu aucune réduction du rapport des frais d'acquisition des polices.

Les recouvrements liés à la réassurance comprennent les recouvrements prévus de réassureurs liés aux provisions pour sinistres ainsi que la portion des primes réassurées non acquises. Les recouvrements liés à la réassurance sont évalués de manière à correspondre aux éléments de passif bruts et aux dispositions des contrats de réassurance. Le Groupe pourrait subir des pertes si les réassureurs ne respectaient pas leurs engagements, car la cession d'assurance ne décharge pas Le Groupe de ses responsabilités premières envers ses assurés. Aucune information indiquant un manquement ou une faiblesse de la part des réassureurs actuels de la Compagnie n'a été portée à l'attention de celle-ci.

RÉDUCTION ET ESTIMATION DES ACTIFS INVESTIS

Le Groupe retire des valeurs des titres activement transigés sur les marchés de valeurs mobilières ou

sur les marchés canadiens hors cote. Des modèles ont été élaborés à l'interne pour les titres non transigés, basés sur les techniques d'estimation habituelles, ce qui exige la formulation d'hypothèses. La réduction des titres investis entraîne un débit des bénéficiaires lorsque la réduction de la valeur marchande d'un placement sous le coût est durable. Les membres des services des placements et des finances se rencontrent régulièrement pour évaluer la réduction et informer le Comité de placement de tout titre réduit. La direction détermine quels titres sont réduits de manière durable. Toute réduction de valeur de ces actifs est sortie des résultats de l'exercice de façon à ce que la réduction soit évidente. Il n'y a eu aucune réduction des placements ces deux derniers exercices.

ÉCART D'ACQUISITION

La direction doit faire preuve de jugement pour l'évaluation initiale de l'écart d'acquisition et la révision annuelle en vue de détecter toute réduction possible. Lors de la première comptabilisation de l'écart d'acquisition, Le Groupe analyse l'élément du prix d'achat de l'acquisition et détermine la juste valeur des éléments d'actif et de passif, à l'aide de techniques d'évaluation raisonnables. L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets (y compris les actifs incorporels).

Conformément aux PCGR du Canada, l'écart d'acquisition est soumis à un test de

dépréciation annuellement. Le jugement de la direction est nécessaire à l'identification des unités d'exploitation ayant des caractéristiques économiques similaires et à la sélection d'un modèle d'estimation approprié. Suivant l'usage dans l'industrie de l'assurance de dommages et son courtage, la juste valeur est évaluée à l'aide d'une approche à bénéfices et revenus multiples. Lorsque la juste valeur de l'unité d'exploitation dépasse sa valeur comptable, l'écart d'acquisition n'est pas considéré comme étant réduit. Lorsque la juste valeur de l'unité d'exploitation est moindre que sa valeur comptable, la juste valeur de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur comptable pour voir s'il y a dépréciation. Lorsque la valeur comptable de l'écart d'acquisition dépasse sa juste valeur, une réduction de valeur est constatée dans l'état des résultats consolidé correspondant au montant de la différence. Il n'y a eu aucune réduction de valeur des actifs incorporels ou de l'écart d'acquisition au cours des deux derniers exercices.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Groupe fait affaire dans plusieurs administrations fiscales, ayant chacune son propre régime fiscal, sujet à interprétation parfois divergente entre contribuable et fisc. Les provisions pour impôts exigent que la direction fasse preuve de jugement dans l'interprétation des lois fiscales pertinentes et évalue les implications fiscales actuelles et futures pour chaque territoire où Le Groupe fait affaire. Un actif ou

un passif fiscal futur est déterminé pour chaque écart temporaire, selon les taux d'imposition futurs prévus au renversement des écarts.

PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS AU DÉPART À LA RETRAITE

Le Groupe offre des prestations de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite en vertu d'un régime à prestations déterminées ou à cotisations déterminées, ainsi que d'un régime d'avantages complémentaires de retraite. Une estimation de la direction est nécessaire pour le régime à prestations déterminées et le régime d'avantages complémentaires de retraite. Aucune estimation n'est nécessaire pour la portion à cotisations déterminées du régime de retraite.

Les régimes de retraite à prestations déterminées contributifs prévoient des prestations de retraite fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière ouvrant droit à pension. Le coût des prestations déterminées est établi et cumulé sur une base actuarielle au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Cette méthode exige l'emploi par la direction des hypothèses les plus probables pour ce qui est des facteurs tels que le rendement prévu des placements du régime, l'accroissement des salaires, ainsi que l'âge de départ à la retraite des membres du personnel. Le coût des avantages complémentaires de retraite, y compris les prestations d'assurance maladie, d'assurance

dentaire et d'assurance vie, est calculé selon la comptabilité d'exercice par les actuaires à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Cette méthode consiste à fonder le taux d'actualisation sur le taux d'intérêt du marché consenti à la date de mesure pour des titres de créances de qualité supérieure, ainsi que sur la meilleure estimation de la direction pour ce qui est d'autres facteurs du régime tels que l'accroissement des salaires, l'âge de retraite des membres du personnel et le coût prévu des soins de santé. Toutes les hypothèses sont faites par la direction et revues annuellement par les actuaires. Les faits s'écartant des hypothèses influent sur les montants des obligations et dépenses de prestations. Les hypothèses clés sont données à la note 12 afférente aux états financiers consolidés.

Effet des nouvelles normes comptables

INSTRUMENTS FINANCIERS, RÉSULTAT ÉTENDU ET COUVERTURES

Le 1^{er} janvier 2007, Le Groupe a adopté les nouvelles normes du Manuel de l'ICCA concernant la comptabilité des instruments financiers, à savoir les chapitres 1530, « *Résultat étendu* », 3251, « *Capitaux propres* », 3855, « *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation* », 3861, « *Instruments financiers – informations à fournir et présentation* », et 3865, « *Couvertures* ». Ces normes se veulent un guide de comptabilisation, d'évaluation et de classement des éléments d'actif et de passif financiers et des produits dérivés financiers et non financiers.

Ces nouvelles normes ont eu une incidence sur la comptabilisation de nos instruments financiers et ont introduit un nouvel état du résultat étendu, ainsi qu'un nouvel élément de l'excédent des assurés : le cumul des autres éléments du résultat étendu. Ces normes exigent que tous les actifs et passifs financiers soient classés selon les catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance, et prêts et créances.

Nous avons classé une partie de notre portefeuille de placement soutenant le montant net des passifs liés aux sinistres comme étant détenu à des fins de transaction, en vertu de quoi les gains et pertes non réalisés sont constatés en résultat. Ce classement aide à contrer la volatilité de l'état des résultats liée aux variations de la juste valeur des passifs liés aux sinistres, car celles-ci sont actualisées selon la valeur marchande et non la valeur comptable. Les ajustements liés aux gains non réalisés sur les placements détenus à des fins de transaction et au montant net des passifs liés aux sinistres au 1^{er} janvier 2007 ont été comptabilisés en tant qu'ajustements de l'excédent d'exploitation d'ouverture.

Le reste du portefeuille est en majorité classé comme étant disponible à la vente, en vertu de quoi les gains et pertes non réalisés sont constatés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à la cession ou la réduction de valeur du placement. Les gains nets non réalisés au 1^{er} janvier 2007 ont été comptabilisés comme ajustement d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu.

Certains instruments ont été classés comme prêts et créances, ce qui n'a pas eu d'incidence majeure, puisque ces placements continuent à être comptabilisés au coût après amortissement, à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le BSIF a imposé, par sa ligne directrice D-10, certaines restrictions à nos filiales d'assurance, quant au classement des actifs comme étant détenus à des fins de transaction et nous nous assurons régulièrement que ces exigences sont respectées.

De plus amples détails, y compris l'impact financier des changements ci-dessus, sont donnés à la note 2 afférente aux états financiers consolidés.

HARMONISATION DES PCGR DU CANADA AVEC LES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Le Conseil des normes comptables a finalisé le plan stratégique d'information financière pour le Canada, selon lequel les PCGR du Canada convergeront avec les normes internationales d'information financière (IFRS). L'Institut Canadien des Comptables Agréés a élaboré un plan de transition jusqu'en 2011, après quoi les compagnies devront établir leurs états financiers de 2011 selon les IFRS, y compris des renseignements comparatifs avec 2010. Après cette période de transition, les PCGR du Canada cesseront d'être une base distincte d'information financière pour les entités ouvertes et ayant une obligation de rendre des comptes. Le Groupe surveille les changements découlant de cette transition et s'y prépare.

Gestion du risque

Les activités du Groupe d'assurance Economical impliquent l'évaluation, la prise en charge et la gestion du risque. Une gestion efficace du risque demande de reconnaître le risque, d'élaborer des stratégies de minimisation et d'utiliser des ressources de gestion pour surveiller le risque. La direction doit avoir accès à l'information la plus à jour et exacte pour être en mesure de prendre les décisions appropriées quant à l'acceptabilité des risques. Le conseil d'administration s'assure que la direction a mis en place les processus de gestion du risque appropriés et supervise les procédures et contrôles de gestion du risque, à l'aide du comité de vérification et du comité de gouvernance d'entreprise et de révision. Le Groupe a mis en place un comité de contrôle et gestion du risque, composé de membres de la haute direction, afin de superviser les fonctions de gestion du risque et fournir des mises à jour régulières au comité de vérification. Un résumé des risques auxquels est exposé Le Groupe, et des processus en place pour les gérer, suit.

RISQUE LIÉ AUX PRODUITS ET À LA TARIFICATION

Le risque lié aux produits et à la tarification est le risque de pertes financières découlant de contrats d'assurance où les responsabilités dépassent les attentes représentées par le prix du produit d'assurance. Le Groupe tient compte d'un ensemble de facteurs (fréquence de sinistres, tendances d'importance,

pourcentage des frais généraux, facteurs de risque particuliers, demandes en capital, revenu de placement, etc.) pour établir le prix de ses produits. Ces facteurs sont révisés de façon régulière et ajustés au besoin, afin de s'assurer qu'ils correspondent aux tendances actuelles et à l'état du marché.

En assurance automobile, la tarification doit être soumise à l'organisme de réglementation provincial approprié, dont les décisions peuvent restreindre les modifications aux taux et autres actions que Le Groupe peut vouloir entreprendre.

Lorsque le marché se montre extrêmement concurrentiel, dans tous les secteurs, nos concurrents peuvent tarifier leurs produits sous les taux du marché, afin d'agrandir leur part de marché. Lorsque cela se produit, Le Groupe peut choisir d'ajuster la tarification sous le seuil que nous considérons comme une position concurrentielle. Nous cherchons toujours, par contre, à conserver une tarification qui nous offre un rendement acceptable et sommes prêts à sacrifier des parts de marché pour assurer la rentabilité lorsque nous ne sommes pas à même, par d'autres moyens, de dégager un rendement acceptable.

RISQUE LIÉ À LA SOUSCRIPTION

Le risque lié à la souscription est le risque de pertes financières découlant de situations économiques ou de taux de sinistres s'écartant des prévisions établies. Un écart par rapport aux résultats

actuariels prévus dans la conception des produits peut survenir lorsque des risques indésirables sont acceptés ou si certaines clauses des polices sont mal appliquées. Le Groupe a adopté des politiques précisant sa tolérance de rétention des risques financiers; une fois cette limite atteinte, la réassurance est utilisée pour couvrir l'excédent.

Le Groupe a mis en place un processus d'examen de la qualité pour s'assurer que ces activités se conforment aux directives, à la propension à prendre des risques et aux structures tarifaires établies. Le processus d'examen comprend des autoexamens au niveau des succursales et des régions, ainsi que des examens du siège social, selon un calendrier établi. Les résultats de ces examens sont transmis à la haute direction et aux équipes de gestion régionales appropriées pour assurer le traitement de tout problème décelé.

RISQUE LIÉ À L'INSOLVABILITÉ

Le risque lié à l'insolvabilité est le risque que Le Groupe ne puisse pas payer les sinistres futurs lorsqu'ils surviennent. Le BSIF surveille la solvabilité du Groupe en demandant la conformité à des normes strictes de solvabilité en fonction des risques assumés. Le Groupe doit lui soumettre des rapports trimestriels de solvabilité. Le Conseil d'administration a établi des normes minimales de solvabilité bien au-delà de celle du BSIF; l'actuaire en chef doit présenter, chaque année, un rapport au Comité de vérification concernant la solvabilité actuelle et future du Groupe.

La direction surveille activement le TCM et l'effet que les actions internes et externes ont sur la capitalisation du Groupe et détermine l'effet sur le capital avant d'entreprendre toute acquisition, afin de s'assurer que les assurés ne sont pas à risque par un vide inacceptable du capital.

RISQUE LIÉ À LA RÉASSURANCE

Le risque lié à la réassurance est le risque de pertes financières découlant du défaut des réassureurs de couvrir leur portion des pertes. Le risque cédé aux réassureurs ne décharge pas Le Groupe de ses responsabilités envers ses assurés; Le Groupe s'expose à un risque lié au crédit quant aux montants cédés aux réassureurs. Avec l'aide de son courtier en réassurance, Le Groupe évalue régulièrement la stabilité financière des réassureurs avec lesquels il fait affaire, y compris, sans s'y limiter, leur cote de crédit.

RISQUE LIÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT ET AUX MARCHÉS DES ACTIONS

Les variations de taux d'intérêt et de la valeur des actions du marché ont une incidence sur le niveau et l'opportunité de la comptabilisation des gains et pertes de notre portefeuille de placement. Habituellement, notre revenu de placement diminue lors de longues périodes de faibles taux d'intérêt, tout en engendrant des gains non réalisés dans notre portefeuille d'obligations, qui se traduisent en gains réalisés, à condition que des obligations soient vendues. Lors de périodes de hausse des taux

d'intérêt, la valeur marchande de notre portefeuille d'obligations augmente de façon importante et peut entraîner des pertes non réalisées, à condition que des obligations soient vendues.

Les tendances économiques, le climat politique et plusieurs autres facteurs auront une incidence positive ou négative sur le marché des actions et, du coup, sur les placements en capitaux propres du Groupe.

RISQUE LIÉ AU CRÉDIT

Le risque lié au crédit est le risque de pertes financières découlant de nos contreparties ne pouvant remplir leurs obligations de paiements lorsqu'ils sont dus. Par contrepartie s'entend toute personne ou organisation de laquelle des espèces ou autres contreparties sont dues au Groupe, pour contrer un passif envers lui. Notre risque lié au crédit se concentre sur nos portefeuilles d'obligations et d'actions privilégiées, les recouvrements liés à la réassurance et les montants dus de nos assurés et courtiers.

Notre politique de placement est d'investir dans les obligations et actions privilégiées de grande qualité et de limiter notre exposition vis-à-vis de tout émetteur unique. Au 31 décembre 2007, toutes les

obligations de sociétés étaient classées A- ou mieux et 98 % des actions privilégiées, P2 ou mieux.

Notre processus de nomination de courtiers comporte un examen financier complet du cabinet de courtage avant qu'il signe un contrat avec Le Groupe. Cet examen comprend une évaluation, par notre Service des finances, de la capacité du cabinet à remplir ses obligations de paiements lorsqu'ils sont dus. Des vérifications périodiques des courtiers sont effectuées pour assurer la rentabilité.

Le risque lié au crédit découlant des recouvrements liés à la réassurance est traité à la rubrique Risque lié à la réassurance.

RISQUE LIÉ AUX ACTIVITÉS


Le risque lié aux activités est le risque de pertes financières découlant de processus, personnes ou systèmes inadéquats ou défectueux, ou d'événements extérieurs. Le Groupe a mis en place un programme de gestion du risque demandant à ce que chaque fonction effectue périodiquement une autoévaluation de risque et de contrôle. Les risques sont également continuellement surveillés et suivis par des rapports réguliers au Comité de contrôle et gestion du risque

et au Comité de gouvernance d'entreprise et de révision du Conseil d'administration.

RISQUE LIÉ À LA RÉGLEMENTATION

Le risque lié à la réglementation est le risque de pénalité, tel que des amendes ou des restrictions de la capacité à faire des affaires, découlant de la non-conformité aux exigences réglementaires. Il comprend également le risque que des modifications législatives nuisent à la capacité du Groupe de continuer ses affaires tel qu'en ce moment.

En tant que compagnie d'assurance de dommages, Le Groupe est assujéti à une réglementation importante gouvernementale. Le Groupe respecte toute la réglementation essentielle, mais il est possible que des changements futurs l'empêchent de prendre certaines mesures, tels que l'augmentation de ses taux, pour rehausser son revenu d'exploitation. De plus, les changements futurs ou décisions judiciaires pourraient transformer radicalement l'environnement d'affaires dans lequel transige Le Groupe. Celui-ci participe activement aux discussions avec les organismes de réglementation, gouvernements et groupes de l'industrie, afin de s'assurer que ses préoccupations sont entendues.



« Le code de déontologie du Groupe, remis au personnel à tous les échelons de l'entreprise, exige que tous respectent des normes élevées dans la conduite des affaires de la Compagnie. »

Situation financière

Rapport de la direction

Les états financiers consolidés ci-joints ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et ont été approuvés par le conseil d'administration.

C'est à la direction qu'il incombe d'assurer que ces états, qui comprennent des montants fondés sur des estimations et des jugements, concordent avec les autres informations et données d'exploitation du Rapport annuel et qu'ils reflètent les opérations commerciales ainsi que la situation financière de la société.

L'intégralité et la fiabilité des systèmes d'information financière d'Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance sont assurées au moyen de conventions et de procédés officiels, d'une sélection judicieuse du personnel, ainsi que d'une délégation de pouvoirs et d'une répartition de responsabilités appropriées. Nous avons demandé à Deloitte & Touche s.r.l. d'agir en qualité de vérificateur interne de la Compagnie. La responsabilité du vérificateur interne est de surveiller et de vérifier l'intégrité des contrôles internes dans le déroulement des

principaux processus administratifs. Le code de déontologie d'Economical, remis au personnel à tous les échelons de l'entreprise, exige que tous respectent des normes élevées dans la conduite des affaires de la Compagnie.

Les vérificateurs externes, Ernst & Young s.r.l., dont le rapport de vérification des états financiers consolidés suit, examinent également nos procédés de contrôle interne selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada, dans le but d'exprimer leur avis sur ces états financiers consolidés.

L'actuaire, nommé par le conseil d'administration conformément à la *Loi sur les sociétés d'assurance* (Canada), est chargé d'assurer que les hypothèses et les méthodes servant à l'évaluation des éléments de passif liés aux polices sont conformes à la pratique actuarielle reconnue ainsi qu'aux lois et règlements ou directives connexes. L'actuaire doit aussi dire si, à son avis, les éléments de passif liés aux polices à la date du bilan sont suffisants pour répondre à toutes les obligations de la Compagnie envers les titulaires de police. La vérification de l'exactitude et de l'intégralité des données

justificatives est un élément important de ce qu'il doit faire avant d'arrêter son opinion.

Le conseil d'administration nomme chaque année un comité de vérification constitué d'administrateurs qui ne sont pas des employés de la Compagnie. Ce comité rencontre périodiquement la direction, le vérificateur interne et les vérificateurs externes pour examiner des questions importantes de comptabilité, d'information financière et de contrôle interne. Le vérificateur interne et les vérificateurs externes ainsi que l'actuaire ont pleinement accès au comité de vérification. À la suite de son examen des états financiers consolidés et du rapport des vérificateurs externes, le comité de vérification soumet son propre rapport au conseil d'administration en vue de l'approbation officielle des états financiers consolidés.

NOEL G. WALPOLE

Président et chef de la direction

SANDEEP UPPAL

Vice-président principal et chef des services financiers

Waterloo, Canada 21 février 2008

Rapport de l'actuaire désigné

*Aux membres d'Economical,
Compagnie Mutuelle d'Assurance :*

J'ai évalué les éléments de passif liés aux polices d'Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance, paraissant à son bilan consolidé au 31 décembre 2007, ainsi que leur variation dans l'état des résultats consolidé pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux pratiques actuarielles reconnues, y compris le choix d'hypothèses et de méthodes appropriées.

À mon avis, les éléments de passif liés aux polices suffisent pour couvrir tous les engagements envers les titulaires de police et les états financiers consolidés présentent fidèlement les résultats de l'évaluation.

LINDA M. GOSS

*Fellow de l'Institut canadien
des actuaires*

Waterloo, Canada 12 février 2008

Rapport des vérificateurs

*Aux membres d'Economical,
Compagnie Mutuelle d'Assurance :*

Nous avons vérifié le bilan consolidé d'Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance au 31 décembre 2007, ainsi que les états consolidés des résultats, du résultat étendu, de la variation de l'excédent des assurés et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par

sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Compagnie au 31 décembre 2007, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

ERNST & YOUNG S.R.L.

*Comptables agréés, experts-comptables
Kitchener, Canada 21 février 2008*

Bilans consolidés

Aux 31 décembre

(en milliers de dollars)

	2007	2006
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	89 009 \$	69 529 \$
Placements (notes 2 et 5)	3 170 052	2 950 483
Montants à recevoir de courtiers et d'agents	105 104	107 348
Primes à recevoir de titulaires de police	449 551	441 337
Produits de placements à recevoir	23 401	23 923
Impôts sur les bénéficiaires, taxes sur les primes et autres droits exigibles	1 072	505
Sommes à recouvrer des réassureurs – primes non acquises (note 10)	10 692	18 077
Quote-part des réassureurs pour la provision des sinistres non réglés (notes 6 et 10)	101 264	101 411
Montants à recevoir de Facility Association et d'autres compagnies d'assurance	10 130	23 957
Frais d'acquisition de polices reportés	186 062	185 826
Immobilisations corporelles (note 8)	45 921	46 015
Actif d'impôts futurs (note 2)	32 729	33 481
Autres éléments d'actif	71 678	57 294
Écarts d'acquisition (note 9)	47 246	44 343
	4 343 911 \$	4 103 529 \$
Passif et excédent des assurés		
Primes non acquises	952 269 \$	956 216 \$
Provision pour sinistres non réglés (notes 2 et 6)	2 013 596	1 880 384
Commissions de réassurance non acquises (note 10)	2 656	2 649
Créditeurs et autres éléments de passif	119 714	112 727
	3 088 235	2 951 976
Excédent des assurés		
Excédent d'exploitation (note 2)	1 269 752	1 151 553
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 2)	(14 076)	—
Excédent total des assurés	1 255 676	1 151 553
	4 343 911 \$	4 103 529 \$

Au nom du conseil d'administration :

G.A. HOOPER, Administrateur

N.G. WALPOLE, Administrateur

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

États des résultats consolidés

Exercices terminés les 31 décembre

(en milliers de dollars)

	2007	2006
Primes brutes souscrites (note 10)	1 906 125 \$	1 920 980 \$
Primes nettes souscrites (note 10)	1 832 988 \$	1 839 704 \$
Primes nettes acquises (note 10)	1 829 554 \$	1 767 611 \$
Charges de souscription :		
Sinistres et frais d'expertise (notes 6 et 10)	1 265 570	1 218 109
Commissions	351 275	343 129
Frais d'exploitation	145 660	138 877
Taxes sur les primes	63 681	61 147
	1 826 186	1 761 262
Produits de souscription	3 368	6 349
Revenu de placements :		
Intérêts (note 5)	107 530	89 453
Dividendes (note 5)	22 737	20 382
Gains réalisés à la vente de placements (note 5)	41 470	74 528
Gains non réalisés sur placements détenus à des fins de transaction (notes 2 et 5)	2 887	—
	174 624	184 363
Autres (charges) produits	(3 596)	3 944
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	174 396	194 656
Charge (recouvrement) d'impôts (note 4)		
Exigibles	60 159	58 039
Futurs	(3 318)	6 613
	56 841	64 652
Bénéfice net	117 555 \$	130 004 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

États du résultat étendu consolidés

Exercices terminés les 31 décembre

(en milliers de dollars)

	2007	2006
Résultat net	117 555 \$	130 004 \$
Autres éléments du résultat étendu (note 15)	(51 052)	s.o.
Résultat étendu	66 503 \$	130 004 \$

États de la variation de l'excédent des assurés consolidés

Exercices terminés les 31 décembre

(en milliers de dollars)

	2007			2006		
	Excédent d'exploitation	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Excédent des assurés	Excédent d'exploitation	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Excédent des assurés
Solde au début de l'exercice	1 151 553 \$	—\$	1 151 553 \$	1 021 549 \$	—\$	1 021 549 \$
Ajustements transitoires (note 2)	644	36 976	37 620	—	—	—
Solde ajusté au début de l'exercice	1 152 197	36 976	1 189 173	1 021 549	—	1 021 549
Résultat net	117 555	—	117 555	130 004	—	130 004
Autres éléments du résultat étendu	—	(51 052)	(51 052)	—	—	—
Solde à la fin de l'exercice	1 269 752 \$	(14 076) \$	1 255 676 \$	1 151 553 \$	—\$	1 151 553 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

États des flux de trésorerie consolidés

Exercices terminés les 31 décembre

(en milliers de dollars)

	2007	2006
Activités d'exploitation :		
Recettes :		
Primes encaissées	1 850 638 \$	1 839 931 \$
Revenu de placements reçus	137 446	116 772
	1 988 084	1 956 703
Débours :		
Sinistres réglés	1 124 626	953 153
Charges payées	507 436	529 343
Impôts sur les bénéfices, taxes sur les primes et autres droit payés	113 681	135 633
	1 745 743	1 618 129
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	242 341	338 574
Activités d'investissement :		
Obligations et débetures achetées	(2 402 006)	(1 276 310)
Obligations et débetures vendues, rachetées ou échues	2 245 499	1 005 992
Actions privilégiées achetées	(99 963)	(113 442)
Actions privilégiées vendues ou rachetées	69 007	77 503
Actions ordinaires achetées	(291 832)	(188 948)
Actions ordinaires vendues	236 069	238 021
Fiducies de revenu achetées	(13 305)	(14 309)
Fiducies de revenu vendues	15 615	871
Placements temporaires achetés	(48 534)	(82 858)
Placements temporaires vendus, rachetés ou échus	92 779	53 107
Prêts commerciaux avancés	(15 697)	(14 712)
Prêts commerciaux remboursés	3 083	3 703
Autres éléments d'actif achetés	—	(8 201)
Autres éléments d'actifs vendus	2 105	—
Acquisitions, déduction faite des liquidités acquises (note 9)	(15 681)	(19 730)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(222 861)	(339 313)
Trésorerie et équivalents de trésorerie :		
Augmentation (diminution) nette au cours de l'exercice	19 480	(739)
Solde au début de l'exercice	69 529	70 268
Solde à la fin de l'exercice	89 009 \$	69 529 \$
Trésorerie	73 560 \$	58 750 \$
Équivalents de trésorerie	15 449	10 779
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	89 009 \$	69 529 \$
Impôts sur les bénéfices payés	40 668 \$	77 814 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

1. Sommaire des principales conventions comptables

Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et aux méthodes actuarielles généralement reconnues du Canada et satisfont aux exigences du Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (BSIF). Aucune des exigences en matière de comptabilité du BSIF ne déroge aux PCGR du Canada. La préparation des états financiers, conformément aux PCGR du Canada, exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses portant sur les montants des éléments d'actif et de passif, la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés et les montants des produits et des charges pour la période couverte. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Les méthodes d'estimation les plus importantes concernent l'évaluation des provisions actuarielles et des instruments financiers. Bien qu'une certaine variabilité soit inhérente à ces estimations, la direction est d'avis que les chiffres fournis sont appropriés. Les principales conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés sont résumées ci-dessous.

(a) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes d'Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance ainsi que de ses filiales en propriété exclusive : La Fédération Compagnie d'Assurances du Canada, La compagnie d'assurance Missisquoi, Perth, Compagnie d'Assurance, Waterloo, Compagnie d'Assurance et TEIG Holding Company Inc. (la Compagnie). Les états financiers consolidés de la Compagnie comprennent également TEIG Investment Partnership, qui gère le portefeuille d'investissements pour toutes les compagnies du Groupe. Les intérêts minoritaires de la Compagnie dans des sociétés assujetties à une influence notable sont comptabilisés à la valeur de consolidation et compris dans les « Autres éléments d'actif ». Selon cette méthode, le coût initial des intérêts minoritaires est augmenté du résultat étendu de l'intérêt minoritaire depuis l'acquisition et réduit des dividendes reçus. Les opérations et soldes intersociétés d'importance s'éliminent à la consolidation.

(b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des soldes bancaires et des placements

dans des instruments du marché monétaire dont l'échéance initiale ne dépasse pas les quatre-vingt-dix jours.

(c) Instruments financiers, y compris les placements

Avant le 1^{er} janvier 2007, les obligations et les prêts commerciaux étaient évalués au coût après amortissement, tandis que les actions, les fiducies de revenu et les placements temporaires étaient évalués au coût. Les gains et pertes réalisés à la cession des placements étaient portés au résultat net de l'exercice. Pour toute moins-value durable, la valeur du placement était ramenée à la valeur de réalisation nette estimative. Dans l'état des résultats consolidé, toute réduction de valeur des placements était déduite des gains réalisés à la vente de placements.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, tous les instruments financiers de la Compagnie sont classés selon les catégories suivantes :

- disponibles à la vente (DV);
- détenus à des fins de transaction (DFT);
- prêts et créances;
- autres passifs financiers.

Tous les instruments financiers sont constatés initialement à la juste valeur, puis comptabilisés

selon leur classement, tel que décrit ci-dessous. Ce classement se base sur le but dans lequel l'instrument financier a été acquis et sur ses caractéristiques. Les instruments classés DFT ne pourront jamais changer de catégorie et, à moins de circonstances très particulières, le classement des autres instruments financiers est immuable suivant la comptabilisation initiale. Les actifs financiers achetés et vendus, où le contrat demande que l'actif soit livré selon un calendrier entendu, sont comptabilisés sur la base de la date de règlement, conformément aux pratiques antérieures de la Compagnie. Les coûts des transactions des instruments DFT sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Pour ce qui est des autres instruments financiers, les coûts des transactions sont capitalisés lors de la comptabilisation initiale.

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour amortir tout coût de transaction capitalisé lors de la comptabilisation initiale ainsi que pour les primes et escomptes obtenus sur les obligations et les prêts commerciaux.

La juste valeur des instruments financiers lors de leur comptabilisation initiale est habituellement le coût de la transaction, c'est-à-dire la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue. Après la comptabilisation initiale, la juste valeur est déterminée en fonction des renseignements disponibles. La juste valeur des placements, à l'exception des prêts commerciaux, se base sur le cours acheteur du marché; la juste valeur des prêts commerciaux et autres instruments financiers est

obtenue à l'aide d'une analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie. À moins d'indication contraire, la valeur comptable des instruments financiers se rapproche de leur juste valeur.

DISPONIBLES À LA VENTE

Les modifications de la juste valeur sont inscrites, déduction faite des impôts sur les bénéfices, sous « Autres éléments du résultat étendu » dans l'état du résultat étendu consolidé, et ce, jusqu'à la cession ou la dépréciation durable de l'instrument. Lorsque cela se produit, le gain ou la perte est sorti des autres éléments du résultat étendu de l'état du résultat étendu consolidé pour être classé dans les « Gains réalisés à la vente de placements » dans l'état des résultats consolidé. Les gains et pertes à la vente d'instruments financiers DV sont calculés selon la méthode du coût moyen.

DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Les changements de la juste valeur sont comptabilisés, dans l'état des résultats consolidé, sous « Gains non réalisés sur placements détenus à des fins de transaction » et l'incidence fiscale afférente est comprise dans les impôts exigibles et futurs. Les instruments financiers DFT sont achetés dans le but de générer des profits à court terme ou sont volontairement désignés ainsi par la Compagnie. Le BSIF limite, par ailleurs, la désignation volontaire d'instruments financiers en tant que DFT au-delà des paramètres établis au chapitre 3855 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA)*, « Instruments financiers — comptabilisation et évaluation ». La Compagnie a

désigné certains éléments comme DFT en vertu des critères établis dans la Ligne directrice D-10 du BSIF, « *Comptabilisation des instruments financiers désignés en fonction de l'option de la juste valeur* » (« Ligne directrice D-10 »).

PRÊTS ET CRÉANCES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les instruments financiers désignés « prêts et créances » et « autres passifs financiers » sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsqu'il y a réduction durable, la valeur des instruments financiers est ramenée à la valeur de réalisation nette estimative dans l'état des résultats consolidé.

PLACEMENTS TEMPORAIRES

Les placements temporaires se composent d'instruments du marché monétaire ayant une échéance initiale supérieure à quatre-vingt-dix jours et inférieure à un an.

(d) Cautionnement financier

Les swaps sur défaillance représentent un cautionnement financier de la Compagnie afin qu'elle indemnise une contrepartie suivant la survenance d'une défaillance, relativement à une obligation de référence spécifique, comme une obligation ou un prêt. Advenant la probabilité qu'un paiement devienne exigible conformément au cautionnement financier, et que le montant de perte anticipée puisse être raisonnablement estimé, une provision pour la perte anticipée

serait inscrite pour cette période. La perte anticipée serait le montant de paiement moins les montants récupérables de la vente ou l'arrangement d'une obligation de référence spécifique. Le montant maximal à verser en vertu des swaps sur défaillance est égal au montant nominal de référence.

(e) Frais d'acquisition de polices reportés

Les commissions et les taxes sur les primes sont reportées dans la mesure où elles sont considérées comme étant récupérables et sont passées en charges au cours des périodes comptables où les primes connexes sont comptabilisées à titre de revenu; si elles sont considérées comme étant non récupérables, elles sont passées en charges au fur et à mesure qu'elles sont engagées. Le montant reporté se limite à l'écart entre les primes non acquises et le total des coûts futurs prévus pour la période restant à courir des polices en vigueur.

(f) Immobilisations corporelles (tableau 1)

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins l'amortissement cumulé, à des taux suffisants pour en amortir le coût sur l'ensemble de leur durée utile prévue; voir tableau 1.

(g) Écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis au total, tant corporel qu'incorporel. Il est comptabilisé au coût et est soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an, conformément au chapitre 3062 de

tableau 1 : Immobilisations corporelles

	Méthode	Taux
Voitures	Solde dégressif	30 %
Bâtiments	Solde dégressif	5 %
Mobilier et matériel	Solde dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement linéaire	25 %
Logiciels	Amortissement linéaire	maximum de 7 ans

l'ICCA, lequel exige que la baisse de valeur de l'écart d'acquisition soit évaluée par unité d'exploitation. La Compagnie a identifié les unités d'exploitation comme étant des activités d'assurance et de courtage. La juste valeur de chaque unité d'exploitation est établie selon une méthode à revenus multiples ou à valeur comptable multiple, selon la méthode appropriée. Toute réduction de valeur de ces actifs est sortie des résultats de l'exercice où elle devient évidente.

(h) Actifs incorporels

Les actifs incorporels jugés comme ayant une durée de vie limitée sont amortis de façon systématique sur la durée de vie restante. Les actifs incorporels ayant une durée de vie limitée détenus par la Compagnie sont amortis sur une période d'au plus sept (7) ans. Les actifs incorporels considérés comme ayant une durée de vie illimitée ne sont pas amortis, mais sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an. Une réduction de valeur est constatée lorsque la valeur comptable dépasse la juste valeur de l'actif incorporel. Toute réduction de valeur de ces actifs est radiée des résultats de l'exercice où elle devient évidente. Des actifs incorporels de

8,2 millions de dollars, déduction faite de l'amortissement cumulé de 4 millions de dollars, sont compris à la rubrique « Autres éléments d'actif » (8,6 millions de dollars en 2006, déduction faite de l'amortissement cumulé de 1,5 million de dollars).

(i) Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsque des événements et circonstances justifient un examen, la Compagnie évalue la valeur comptable de ses actifs à long terme en vue d'une réduction de valeur possible. Une telle baisse est constatée lorsque le montant récupérable net estimé d'un actif à long terme est inférieur à la valeur comptable. La baisse de valeur est mesurée en tant qu'excédent, le cas échéant, de la valeur comptable sur la juste valeur de l'actif. Toute réduction de valeur de ces actifs est radiée des résultats de l'exercice où elle devient évidente.

(j) Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices sont comptabilisés selon la méthode axée sur le bilan en vertu de laquelle l'actif ou le passif d'impôts futurs est déterminé en fonction des écarts entre leur valeur comptable et leur valeur fiscale, compte tenu

des taux d'imposition pratiquement en vigueur et des lois qui seront en vigueur au moment où ces écarts se seront résorbés. Les provisions pour moins-value sont incluses si c'est plus probable qu'improbable que l'actif d'impôts futurs ne se réalise pas.

(k) Primes et primes non acquises

Les primes sont portées aux résultats au prorata sur la durée du contrat d'assurance.

Les primes de polices souscrites et payables par mensualités sont comptabilisées sur une base annuelle. Les primes à recevoir des assurés correspondent aux primes exigibles pour les mois restant à courir sur la durée des contrats.

(l) Provision pour sinistres non réglés

La provision pour sinistres non réglés est calculée conformément aux méthodes actuarielles généralement reconnues du Canada. La provision s'établit à partir d'estimations effectuées par les experts en sinistre et d'une provision pour sinistres subis mais non déclarés. Les estimations comprennent les frais connexes d'enquête, de règlement et d'expertise. L'évaluation des éléments de passif liés aux sinistres, sur une base actualisée, est décrite à la note 6.

(m) Avantages postérieurs au départ à la retraite

La Compagnie offre des prestations de retraite et certains autres avantages complémentaires à ses retraités admissibles.

PRESTATIONS DE RETRAITE

Le régime à prestations déterminées est fonction des années de service des employés et de leur salaire moyen de fin de carrière ouvrant droit à pension. Le coût des prestations déterminées est établi et cumulé sur une base actuarielle au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Cette méthode exige l'emploi par la direction des hypothèses les plus probables pour ce qui est des facteurs tels que le rendement prévu des placements du régime, l'accroissement des salaires, ainsi que l'âge de départ à la retraite des membres du personnel. Le rendement prévu à long terme des actifs du régime est déterminé en fonction des valeurs d'actif du marché, avec les pertes et profits stabilisés sur cinq ans. Les éléments d'actif à l'appui des prestations de retraite sont détenus en fiducie dans des caisses de retraite distinctes.

L'excédent estimatif de la juste valeur de l'actif du régime sur les engagements contractés au titre de celui-ci, y compris les redressements découlant des modifications qui lui sont apportées et des changements d'hypothèses actuarielles, est compté comme revenu sur la durée moyenne estimative d'années de service restant à courir pour l'ensemble des participants. Les gains et pertes actuariels sont amortis selon la méthode de la marge de 10 %.

La valeur cumulée des régimes de retraite est comprise dans le bilan consolidé au poste « Autres éléments d'actif ».

La Compagnie a également un régime à cotisations déterminées, dont les cotisations sont passées en charges au cours de l'exercice.

AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

La Compagnie comptabilise le coût des avantages complémentaires de retraite, y compris les prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie des retraités admissibles, de leur conjoint et de leurs personnes à charge admissibles, selon la méthode de comptabilité d'exercice. Ces coûts, pris en compte dans l'état des résultats consolidé pour la période au cours de laquelle les soins sont prodigués, sont actuariellement calculés selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Cette méthode consiste à fonder le taux d'actualisation sur le taux d'intérêt du marché consenti à la date de mesure pour des titres de créances de qualité supérieure, ainsi que sur la meilleure estimation de la direction pour ce qui est d'autres facteurs du régime tels que l'accroissement des salaires, l'âge de retraite des membres du personnel et le coût prévu des soins de santé. Le coût des services passés doit être amorti, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des employés.

La valeur cumulée des avantages complémentaires de retraite figure au bilan consolidé au poste « Crédeurs et autres éléments de passif ».

(n) Conversion des états financiers établis en devises

CONVERSION DES RÉSULTATS DES FILIALES ÉTRANGÈRES

Les éléments d'actif et de passif des filiales étrangères de la Compagnie, lesquelles sont entièrement

tableau 2 : Ajustements au bilan consolidé

(en milliers de dollars)	31 décembre 2006	Ajustements transitoires	1 ^{er} janvier 2007
Actif			
Placements			
DFT			
Obligations	1 463 808 \$	(6 439) \$	1 457 369 \$
Disponibles à la vente			
Obligations	773 573	(3 296)	770 277
Actions privilégiées canadiennes	266 090	(3 883)	262 207
Actions ordinaires :			
canadiennes	217 696	45 165	262 861
étrangères	101 027	19 649	120 676
Fiducies de revenu canadiennes	22 829	(1 443)	21 386
Actifs d'impôts futurs	33 481	(19 718)	13 763
Actif total		30 035	
Passif			
Provision pour sinistres non réglés	1 880 384	(7 585)	1 872 799
Excédent des assurés			
Excédent d'exploitation	1 151 553	644	1 152 197
Cumul des autres éléments du résultat étendu	—	36 976	36 976
		37 620	
Total du passif et de l'excédent des assurés		30 035 \$	

intégrées, sont convertis de leur monnaie fonctionnelle en dollars canadiens au taux de change en cours au moment de la préparation du bilan consolidé en ce qui touche les actifs et les passifs monétaires, et au taux historique en vigueur en ce qui a trait aux actifs et passifs non monétaires. Les produits et les charges sont convertis au taux moyen pondéré courant de l'exercice, à l'exception de l'amortissement des actifs, qui est converti au même taux historique que l'actif correspondant. Les ajustements

entraînés par la conversion du bilan des filiales étrangères ont été portés aux résultats.

CONVERSION DES OPÉRATIONS DES FILIALES ÉTRANGÈRES

Les opérations réalisées en devises autres que fonctionnelles sont converties en monnaie fonctionnelle au taux en vigueur le jour de l'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises autres que fonctionnelles sont convertis en monnaie fonctionnelle

au taux de change en cours à la date du bilan consolidé. Tous les gains et les pertes en devises ont été portés aux résultats.

(o) Chiffres correspondants des exercices antérieurs

Les états financiers consolidés comparatifs ont été reclassés à partir des chiffres correspondants des exercices antérieurs afin que leur présentation soit conforme aux états financiers consolidés du présent exercice.

tableau 3 : Ajustements à l'état des résultats consolidé

(en milliers de dollars)	Excédent d'exploitation		Cumul des autres éléments du résultat étendu	
	Brut	Déduction faite des impôts sur les bénéfices	Brut	Déduction faite des impôts sur les bénéfices
Classement des placements comme DV	— \$	— \$	56 192 \$	36 976 \$
Désignation des placements comme DFT	(6 439)	(4 282)	—	—
Provision pour sinistres non réglés à la juste valeur	7 585	4 926	—	—
Total	1 146 \$	644 \$	56 192 \$	36 976 \$

2. Modification de conventions comptables

(a) Instruments financiers et résultat étendu

La Compagnie a adopté les chapitres 1530, « *Résultat étendu* » (chapitre 1530), 3855, « *Instruments financiers — comptabilisation et évaluation* » (chapitre 3855), 3861, « *Instruments financiers — informations à fournir et présentation* » (chapitre 3861), et 3865, « *Couvertures* » (chapitre 3865), du Manuel de l'ICCA le 1^{er} janvier 2007. L'adoption de ces normes a entraîné des modifications dans la comptabilisation des instruments financiers et de la provision pour sinistres non réglés, en plus de la constatation de certains ajustements transitoires comptabilisés à l'excédent d'exploitation d'ouverture ou au cumul des autres éléments du résultat étendu d'ouverture, tel qu'indiqué ci-dessous.

Ces nouvelles normes sont entrées en vigueur, rétroactivement et sans retraitement des états financiers des périodes antérieures, le 1^{er} janvier 2007, conformément aux termes de transition applicables. Comme la Compagnie ne fait

pas appel à la comptabilité de couverture, les modifications découlant du chapitre 3865 n'ont aucune incidence. Les changements importants découlant des nouvelles normes sont, à la date de transition :

1) Tous les éléments d'actif et de passif financiers de la Compagnie au 1^{er} janvier 2007 ont été classés dans une des quatre catégories indiquées à la note 1 ou désignés ainsi.

2) La valeur comptable reportée des instruments financiers DV et DFT, au 1^{er} janvier 2007, a été réévaluée de valeur comptable à juste valeur, déterminée selon le cours acheteur. L'écart entre les valeurs comptables au 31 décembre 2006 et la juste valeur au 1^{er} janvier 2007 a été porté à l'excédent d'exploitation d'ouverture ou au cumul des autres éléments du résultat étendu d'ouverture, selon la catégorie de l'instrument.

3) Les provisions pour sinistres, déduction faite de la réassurance (« provisions pour sinistres »), ont été recalculées, au 1^{er} janvier 2007, en fonction du taux d'actualisation selon la méthode du prix offert sur les actifs placés à l'appui. Avant l'adoption des nouvelles normes par la Compagnie,

les provisions pour sinistres étaient actualisées selon la valeur comptable encaissée sur les actifs placés à l'appui, ce qui s'accordait au traitement comptable de ces actifs selon le coût après amortissement. Les provisions pour sinistres ne peuvent, selon le chapitre 3855, être comptabilisées à la juste valeur; la modification du taux d'actualisation résulte de la correspondance entre les provisions pour sinistres et les actifs placés à l'appui. En vertu des nouvelles normes, les actifs placés à l'appui sont désormais comptabilisés à la juste valeur et les provisions pour sinistres actualisées au prix offert, conformément aux méthodes actuarielles généralement reconnues du Canada. L'écart entre les provisions pour sinistres au 31 décembre 2006 et au 1^{er} janvier 2007 a été comptabilisé comme ajustement transitoire à l'excédent d'exploitation d'ouverture.

Selon les nouvelles normes, les instruments financiers sont initialement constatés à la juste valeur et subséquemment comptabilisés selon le classement indiqué à la note 1; celui-ci dépend du but dans lequel l'instrument financier est acquis et de ses caractéristiques. Les instruments classés DFT ne pourront jamais

changer de catégorie et, à moins de circonstances très particulières, le classement des autres instruments est immuable suivant la comptabilisation initiale. La Compagnie a désigné certaines obligations comme DFT, tel que permis par le chapitre 3855 et la Ligne directrice D-10. Avant l'adoption des nouvelles normes, tous les instruments financiers étaient comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, à moins d'une dépréciation durable. En cas de dépréciation d'un instrument, il était réduit à la valeur de réalisation nette estimative.

DÉRIVÉS INCORPORÉS

La Compagnie a recherché les dérivés incorporés contenus dans les contrats signés par la Compagnie après la date de transition du 1^{er} janvier 2003; aucun dérivé incorporé n'a été identifié.

RÉSULTAT ÉTENDU

Le résultat étendu représente la somme des revenus nets de la Compagnie pour l'exercice financier et des autres éléments du résultat étendu, lesquels comprennent les changements des gains et pertes non réalisés sur placements DV, déduction faite des impôts sur les bénéfices, et des gains et pertes réalisés sur placements DV, déduction faite des impôts sur les bénéfices, comptabilisés au cours de l'exercice. Le cumul des autres éléments du résultat étendu, nouvel élément de l'excédent des assurés, représente les changements cumulés de la juste valeur, déduction faite des impôts sur les bénéfices, des placements DV n'ayant pas encore été constatés à l'état des résultats consolidés.

AJUSTEMENT TRANSITOIRE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(tableaux 2 et 3, pages 33 et 34)

Le tableau 2 de la page 33 et le tableau 3 de la page 34 résument les ajustements nécessaires à l'adoption des nouvelles normes.

(b) *Autres modifications de conventions comptables*

MODIFICATIONS COMPTABLES

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la Compagnie applique les conditions révisées du chapitre 1506 du Manuel de l'ICCA, « *Modifications comptables* », en vertu desquels des modifications volontaires de conventions comptables n'ont été faites que si elles engendrent des renseignements fiables et plus pertinents. Aucune modification volontaire n'a été effectuée en 2007.

CAPITAUX PROPRES

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la Compagnie applique les dispositions révisées du chapitre 3251 du Manuel de l'ICCA, « *Capitaux* »

propres », en vertu desquelles la Compagnie présente séparément les éléments et les changements à l'excédent des assurés dans les états financiers consolidés.

DÉTERMINATION DE LA VARIABILITÉ À PRENDRE EN COMPTE LORS DE L'APPLICATION DE LA NOC-15

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la Compagnie applique les dispositions révisées du CPN-163 du Manuel de l'ICCA, « *Détermination de la variabilité à prendre en compte lors de l'application de la NOC-15* », ce qui n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Compagnie.

3. Futures modifications de conventions comptables et de reddition des comptes

Informations à fournir concernant le capital et les instruments financiers

L'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables en 2007 : les chapitres 1535,

tableau 4 : Impôts sur les bénéfiques

(en milliers de dollars)	2007	2006
Charge d'impôts selon les taux prévus par la loi	61 300 \$	68 640 \$
Augmentation (diminution) de la charge d'impôts pour :		
revenus de dividendes canadiens non imposables	(6 824)	(6 514)
charges non déductibles et autres	(636)	399
modification aux taux d'imposition pratiquement en vigueur	3 001	2 127
Charge d'impôts présentée à l'état des résultats consolidés	56 841 \$	64 652 \$

tableau 5 : Revenu et solde de placement

(en milliers de dollars)	2007			Total
	DFT	DV	Prêts et créances	
Revenu de placement				
Revenu d'intérêts	71 820 \$	34 042 \$	1 668 \$	107 530 \$
Revenu de dividendes	—	22 737	—	22 737
Gains (pertes) réalisés à la vente de placements	(6 856)	48 326	—	41 470
Solde des placements à la valeur comptable				
Placements temporaires	—\$	36 129 \$	—\$	36 129 \$
Obligations	1 804 891	554 678	—	2 359 569
Actions privilégiées	—	277 146	—	277 146
Actions ordinaires	—	446 094	—	446 094
Fiducies de revenu	—	17 490	—	17 490
Prêts commerciaux	—	—	33 624	33 624
	1 804 891 \$	1 331 537 \$	33 624 \$	3 170 052 \$

« Informations à fournir concernant le capital », 3862, « Instruments financiers — informations à fournir », et 3863, « Instruments financiers — présentation », du Manuel. Ces normes exigent une reddition de comptes plus complète quant à la gestion du capital et aux choix comptables de la Compagnie concernant les instruments financiers. Ces nouvelles normes s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007 et la Compagnie entend les adopter au 1^{er} janvier 2008. Ces normes n'ont aucune incidence financière.

4. Impôts sur les bénéfices

(tableau 4, page 35)

Les impôts sur les bénéfices diffèrent du taux combiné prévu par la loi, principalement pour les raisons présentées au tableau 4.

5. Placements

(a) Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

La Compagnie gère ses placements selon les lignes directrices de sa Déclaration de politique de placement, révisée et approuvée annuellement par le Conseil d'administration. Les placements de la Compagnie sont exposés aux risques découlant des taux d'intérêt, de crédit et du taux de change du dollar américain. La Déclaration de politique de placement de la Compagnie donne des paramètres servant à réduire au minimum les expositions indues à ces risques, tout en cherchant à maximiser l'excédent des assurés à long terme de la Compagnie et à réduire les effets des provisions pour sinistres au prix offert.

(b) Revenu et solde de placement (tableaux 5, 6 et 7, pages 36 et 37)

Le tableau 5 présente le revenu de placement par catégorie

d'instrument financier, ainsi que les soldes de placement à la valeur comptable par catégorie d'instrument financier.

En 2007, la valeur comptable de tous les placements, excepté les prêts commerciaux, représente la juste valeur basée sur le cours acheteur des marchés de valeurs mobilières ou des marchés canadiens hors cote. La valeur comptable des prêts commerciaux pour 2007 et 2006 est au coût après amortissement. La juste valeur des prêts commerciaux est obtenue en actualisant les flux de trésorerie futurs au taux d'intérêt actuel du marché pour des prêts similaires.

Aucune dépréciation durable des placements indiqués à l'état des résultats consolidé n'a été observée en 2007 ou 2006.

Les gains (pertes) non réalisés sur placements DV (tableau

tableau 6 : Gains et pertes non réalisés sur placements DFT

(en milliers de dollars)	2007			
	Coût/ coût après amortissement	Gain brut latent	Perte brute non réalisée	Juste valeur
Placements temporaires :				
Canadiens	36 129 \$	—\$	—\$	36 129 \$
	36 129	—	—	36 129
Obligations :				
Fédérales	283 503	448	(2 850)	281 101
Provinciales	—	—	—	—
Municipales	—	—	—	—
De sociétés	289 889	—	(16 312)	273 577
	573 392	448	(19 162)	554 678
Actions privilégiées canadiennes	297 081	344	(20 279)	277 146
Actions ordinaires :				
Canadiennes	264 932	32 848	(8 181)	289 599
Étrangères	161 075	2 638	(7 218)	156 495
	426 007	35 486	(15 399)	446 094
Fiducies de revenu canadiennes	20 407	924	(3 841)	17 490
Prêts commerciaux	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
	1 353 016 \$	37 202 \$	(58 681) \$	1 331 537 \$

6 de la page 37) et les prêts commerciaux ne sont pas comptabilisés à l'état des résultats consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007. Le coût de tous les placements DV est le coût d'achat, à l'exception des obligations DV. Le coût des obligations DV est le coût après amortissement.

Les prêts commerciaux ont un coût après amortissement de 33,6 millions de dollars et une juste valeur 30,9 millions de dollars, reflétant des gains bruts non réalisés de 0,3 million de dollars et des pertes brutes non réalisées de 3 millions de dollars.

Toutes les obligations de sociétés sont classées A- ou mieux (100 % en 2006) et 98 % (99,4 % en 2006) des actions privilégiées canadiennes, P2 ou mieux. Les classements A- et P2, effectués par deux agences de cotation reconnues, s'appliquent respectivement aux obligations et aux actions privilégiées de première qualité, là où la protection de l'actif et des bénéficiaires est bien assurée. La Compagnie n'a aucune exposition directe au papier commercial non bancaire adossé à des actifs.

Aucun retraitement rétroactif des soldes de 2006 n'étant nécessaire pour le classement des instruments financiers utilisés en 2007 (note 2), il n'y a aucun

tableau 7 : Gains et pertes non réalisés sur le portefeuille de placement entier

	2006				Gain net non réalisé (Perte non réalisée)
	Valeur comptable	Juste valeur	Gain brut non réalisé	Perte brute non réalisée	
	82 858 \$	82 858 \$	—\$	—\$	—\$
	82 858	82 858	—	—	—
	1 100 202	1 097 472	615	(3 345)	(2 730)
	122 372	121 227	—	(1 145)	(1 145)
	41 678	41 466	—	(212)	(212)
	973 129	967 481	993	(6 641)	(5 648)
	2 237 381	2 227 646	1 608	(11 343)	(9 735)
	266 090	262 207	1 888	(5 771)	(3 883)
	217 696	262 861	46 965	(1 800)	45 165
	101 027	120 676	19 649	—	19 649
	318 723	383 537	66 614	(1 800)	64 814
	22 829	21 386	352	(1 795)	(1 443)
	22 602	22 174	—	(428)	(428)
	2 950 483 \$	2 999 808 \$	70 462 \$	(21 137) \$	49 325 \$

chiffre correspondant pour l'exercice 2006 aux tableaux 5 et 6.

Le tableau 7 montre les valeurs comptables, les justes valeurs et gains (pertes) non réalisés sur placements au 31 décembre 2006.

(c) *Durée à l'échéance* (tableau 8, page 38)

Au 31 décembre 2007, le taux d'intérêt effectif à la juste valeur pour le portefeuille d'obligations DFT était de 4,57 % et de 5,02 % pour les DV. Au 31 décembre 2006, le taux d'intérêt effectif pour le portefeuille d'obligations était de 4,02 % à la valeur comptable et de 4,34 % à la juste valeur.

(d) *Prêt de titres*

La Compagnie participe à un programme de prêt de titres administré par un important établissement financier canadien. Dans le cadre de ce programme, la Compagnie prête ses titres à d'autres institutions financières pour leur permettre de respecter leurs engagements de livraison. Cet établissement financier canadien assume tous les risques associés aux activités de prêt. Au 31 décembre 2007, des titres d'une juste valeur estimative de 625,4 millions de dollars (269,9 millions de dollars en 2006) avaient été prêtés et des titres d'une juste valeur estimative de 641,6 millions de dollars

(290,9 millions de dollars en 2006) avaient été offerts en garantie par l'établissement financier canadien. Les titres prêtés en vertu de ce programme sont compris dans le solde de « Placements » du bilan consolidé.

(e) Swaps sur défaillance

Les swaps sur défaillance représentent un cautionnement financier de la Compagnie afin qu'elle indemnise une contrepartie suivant la survenance d'un manquement, relativement à une obligation de référence spécifique, telle une obligation ou un prêt. Les émetteurs de ces obligations sous-jacentes aux swaps sur défaillance sont cotés AA- ou plus par les agences indépendantes de cotation des titres. Le montant maximal à verser en vertu des swaps sur défaillance au 31 décembre 2007 est égal au montant nominal de référence de 75 millions de dollars (75 millions de dollars en 2006). Le risque de crédit est le risque de pertes en cas de l'inexécution de la contrepartie à l'opération. La Compagnie évalue et contrôle le risque de crédit de ses swaps sur défaillance à peu près de la même façon qu'elle le fait pour ses risques de crédit associés aux autres instruments financiers.

Toutes les contreparties liées aux activités de swaps sur défaillance de la Compagnie sont des institutions financières canadiennes cotées A- ou mieux par les agences indépendantes de cotation des titres. Par conséquent, aucune provision pour les risques de crédit n'est requise.

La compensation financière que la Compagnie reçoit en échange des garanties financières apparaît à l'état des résultats consolidé.

tableau 8 : Durée à l'échéance

<i>(en milliers de dollars)</i>	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De 6 ans à 10 ans	Total
Placements temporaires	36 129 \$	—\$	—\$	36 129 \$
Obligations				
DFT				
Fédérales	433 115	455 149	41 060	929 324
Provinciales	36 840	51 436	9 288	97 564
Municipales	—	—	30 455	30 455
De sociétés	296 466	344 017	107 065	747 548
	766 421	850 602	187 868	1 804 891
DV				
Fédérales	30 027	35 136	215 938	281 101
De sociétés	—	57 819	215 758	273 577
	30 027	92 955	431 696	554 678
Actions privilégiées canadiennes	102 564	172 613	1 969	277 146
Prêts commerciaux	3 530	24 667	5 427	33 624
Total à la valeur comptable de 2007	938 671 \$	1 140 837 \$	626 960 \$	2 706 468 \$
Total à la valeur comptable de 2006	624 434 \$	1 513 630 \$	470 867 \$	2 608 931 \$

La juste valeur des swaps sur défaillance correspond aux prix proposés par les courtiers en valeurs mobilières sur une base mensuelle. La juste valeur des placements liés est vérifiée par des ressources externes et était de 0,4 million de dollars au 31 décembre 2007 (0,3 million de dollars en 2006).

6. Éléments de passif liés aux polices

Les présents états financiers consolidés comportent une estimation actuarielle des éléments de passif liés aux polices de la Compagnie. Ces provisions représentent le montant des obligations de la Compagnie à l'égard de polices prenant effet au plus tard le 31 décembre et se composent d'éléments de passif liés aux primes et aux sinistres.

(a) Éléments de passif liés aux primes

Les éléments de passif liés aux primes correspondent au montant net des primes non acquises, moins les frais nets d'acquisition de polices reportés. Règle générale, les commissions et les taxes sur les primes correspondant au montant net des primes non acquises peuvent être reportées; ce montant est toutefois réduit si l'élément de passif qui en résulte est inférieur aux coûts nets futurs prévus des polices. Aucune réduction de valeur ne fut nécessaire en 2007 ou 2006.

(b) Éléments de passif liés aux sinistres (tableau 9, page 39)

L'établissement de la provision pour les sinistres non réglés et les frais d'expertise, ainsi que la part qui s'y rapporte revenant aux réassureurs, nécessite une évaluation de progression future

des sinistres. Le processus tient compte de l'uniformité des processus de traitement de sinistres employés par la Compagnie, de la quantité d'information disponible, des caractéristiques de la catégorie d'affaires d'où provient le sinistre, ainsi que des délais dans la déclaration des sinistres. Ces provisions pour les sinistres non réglés et les frais d'expertise sont des estimations et, à ce titre, peuvent varier de façon importante à court terme. Des événements futurs, comme la réception de renseignements complémentaires sur les sinistres, des changements relatifs à l'interprétation judiciaire des contrats ou des modifications appréciables quant à l'importance ou à la fréquence des sinistres par rapport aux tendances antérieures, peuvent donner lieu à des changements dans les estimations. Règle générale, plus la période nécessaire au règlement

tableau 9 : Type d'éléments du passif liés aux sinistres

(en milliers de dollars)	2007			2006		
	Brut	Cédé	Net	Brut	Cédé	Net
Secteurs d'activité à long délai de règlement :						
Automobile—dommages corporels et assurance individuelle	1 389 222 \$	46 714 \$	1 342 508 \$	1 283 324 \$	39 770 \$	1 243 554 \$
Assurance responsabilité civile	327 695	28 758	298 937	298 694	34 964	263 730
	1 716 917	75 472	1 641 445	1 582 018	74 734	1 507 284
Secteurs d'activité à court délai de règlement :						
Assurance automobile	63 463	6 275	57 188	76 127	2 173	73 954
Assurance des biens	181 796	19 517	162 279	169 405	24 504	144 901
	245 259	25 792	219 467	245 532	26 677	218 855
Facility Association et autres comptes résiduels	51 420	—	51 420	52 834	—	52 834
	2 013 596 \$	101 264 \$	1 912 332 \$	1 880 384 \$	101 411 \$	1 778 973 \$

d'un groupe de sinistres est longue, plus les estimations varient.

Les estimations se fondent principalement sur les résultats techniques antérieurs de la Compagnie. La Compagnie est d'avis que les méthodes utilisées pour les estimations ont donné des résultats raisonnables, compte tenu des données actuelles.

Les estimations pourront être revues à mesure que s'ajouteront de nouveaux résultats et de nouvelles données. Toute modification future relative aux estimations serait alors indiquée dans l'état des résultats consolidé pour la période au cours de laquelle la modification a eu lieu.

Le tableau 9 expose en détail la provision pour les sinistres non réglés et les frais d'expertise par catégorie de risque. Les secteurs d'activité entraînant un délai de règlement court sont celles où les

sinistres sont, en majeure partie, réglés dans l'année suivant leur déclaration. Environ les deux-tiers des sinistres entraînant un délai de règlement à long terme sont censés être réglés dans les cinq ans.

La Compagnie doit participer à des groupes gérés par l'industrie et assurant une protection contre les risques liés au marché secondaire de l'automobile, en proportion de sa part du marché de l'automobile. La Compagnie comptabilise sa part des éléments de passif de ces groupes, selon l'information qu'elle reçoit de leurs actuaire.

(c) Recouvrements liés à la réassurance

Les montants relatifs à la réassurance cédée à d'autres compagnies sont indiqués à la note 10. Les recouvrements liés à la réassurance sont évalués de manière à correspondre aux éléments de passif bruts et aux dispositions des contrats

de réassurance. La société pourrait subir des pertes si les réassureurs ne respectaient pas leurs engagements. Comme aucune information indiquant un manquement ou une faiblesse de la part des réassureurs actuels de la Compagnie n'a été portée à l'attention de celle-ci, aucune provision n'a été comptabilisée pour les recouvrements douteux.

(d) Revenu de placement futur

Les éléments de passif liés aux sinistres ont été actualisés pour refléter le revenu de placement futur, conformément aux méthodes actuarielles généralement reconnues du Canada.

Le taux d'actualisation utilisé, en 2007, pour établir la valeur actuarielle des provisions pour sinistre est fonction du portefeuille d'obligations DFT de la Compagnie, accordé avec les éléments de passif liés aux sinistres (voir notes 2 et 5).

Pour 2006, le taux d'actualisation utilisé pour établir la valeur actuarielle des provisions pour sinistre est fonction du rendement comptable du portefeuille d'obligations de la Compagnie. Dans l'évaluation des risques associés au revenu de placement, la Compagnie prend en compte la nature du portefeuille de placement ainsi que le calendrier de paiements de sinistre et leur appariement aux flux de trésorerie d'investissement. Les mouvements futurs du portefeuille d'obligations DFT pourraient changer la valeur de ces sinistres.

Une analyse de la sensibilité aux taux d'intérêt montre les effets, sur les éléments de passif liés aux polices, d'une variation de 1 % du taux d'intérêt aux 31 décembre 2007 et 2006, et ce, sur douze mois. L'analyse donne une variation de 43 millions de dollars pour 2007 et de 41,2 millions de dollars pour 2006. Ainsi, l'incidence d'une variation de 1 % du taux d'intérêt au 31 décembre 2007 sur la juste valeur du portefeuille d'obligations DFT sur douze mois donne un résultat de \$44,6 millions de dollars. Une hausse de taux d'intérêt entraînerait une baisse des éléments de passif liés aux sinistres et de la juste valeur du portefeuille d'obligations DFT. Une baisse de taux d'intérêt entraînerait une hausse des éléments de passif liés aux sinistres et de la juste valeur du portefeuille d'obligations DFT.

(e) *Sinistres encourus* (tableau 10)

Les sinistres encourus indiqués dans l'état des résultats consolidé ainsi que les modifications relatives aux éléments de passif liés aux sinistres figurant au bilan consolidé, se présentent tel que noté au tableau 10.

tableau 10 : Sinistres encourus

<i>(en milliers de dollars)</i>	2007	2006
Sinistres non réglés au début de l'exercice (montant net)	1 778 973 \$	1 514 017 \$
Ajustement pour la modification du taux d'actualisation (note 2)	(7 585)	—
Variation par rapport à l'estimation des pertes et frais pour sinistres survenus au cours d'exercices antérieurs	(42 277)	(3 078)
Pertes et frais pour sinistres survenus au cours de l'exercice	1 307 847	1 221 187
Règlements à l'égard de sinistres survenus au cours :		
De l'exercice	(652 301)	(577 568)
D'exercices antérieurs	(472 325)	(375 585)
Sinistres non réglés à la fin de l'exercice (montant net)	1 912 332 \$	1 778 973 \$

tableau 11 : Juste valeur des provisions pour sinistres

<i>(en milliers de dollars)</i>	2007	2006
Passif non actualisé lié aux sinistres	1 932 967 \$	1 776 403 \$
Effet de la valeur temporelle de l'argent	(174 503)	(143 639)
Provisions pour détérioration des résultats	153 868	146 209
Provisions actualisées nettes pour sinistres	1 912 332 \$	1 778 973 \$
Juste valeur des provisions nettes pour sinistres	1 912 332 \$	1 766 278 \$

(f) *Méthodes actuarielles généralement reconnues du Canada*

En vertu des méthodes actuarielles généralement reconnues du Canada, on entend par éléments de passif liés aux polices le montant jugé approprié représentant les obligations futures, compte tenu de la valeur temporelle de l'argent et des provisions pour écarts défavorables. Le BSIF demande une telle évaluation des éléments de passif liés aux polices.

Les hypothèses de base ayant servi à déterminer les provisions techniques constituent les estimations les plus probables. Afin de tenir compte d'une éventuelle détérioration des résultats techniques et d'accroître les probabilités quant à l'exactitude des provisions techniques réservées au versement des prestations futures, les actuaires doivent inclure des marges dans certaines hypothèses. L'Institut canadien des actuaires recommande une gamme de marges

tableau 12 : Réglementation des tarifs

Territoire	Organisme de réglementation	Processus de réglementation
Alberta	<i>Alberta Automobile Insurance Rate Board</i>	Déclaration et application de la réglementation des tarifs pour dommages matériels et réglementation des tarifs approuvés au préalable pour les couvertures obligatoires des véhicules tarifés individuellement.
Terre-Neuve-et-Labrador	<i>Public Utilities Board</i>	Déclaration et application de la réglementation des tarifs pour les instances où il n'y a aucune augmentation de tarif pour aucune garantie pour aucun assuré. Toute déclaration ne répondant pas à ces exigences fera l'objet de la réglementation des tarifs approuvés au préalable.
Nouveau-Brunswick	Commission des assurances du Nouveau-Brunswick	Réglementation des tarifs approuvés au préalable sur les véhicules tarifés individuellement.
Nouvelle-Écosse	<i>Nova Scotia Insurance Review Board</i>	Réglementation des tarifs approuvés au préalable sur les véhicules tarifés individuellement.
Ontario	Commission des services financiers de l'Ontario	Déclaration et application de la réglementation des véhicules divers tarifés individuellement et les véhicules commerciaux et réglementation des tarifs approuvés au préalable sur les voitures de tourisme tarifées individuellement.
Île-du-Prince-Édouard	Commission de Réglementation et d'Appels Île-du-Prince-Édouard	Déclaration et application de la réglementation sur les véhicules tarifés individuellement.
Québec	Autorité des marchés financiers	Déclaration et application de la réglementation sur les voitures de tourisme, les véhicules divers et commerciaux.

admissibles pour l'évolution des sinistres, les recouvrements liés à la réassurance, ainsi que les paramètres de revenu de placement. Le résultat de ces marges constitue la provision pour détérioration des résultats.

La juste valeur des provisions pour sinistres est calculée à partir des mêmes marges pour écarts défavorables, en ramenant les

flux de trésorerie prévus aux taux de rendement du marché pour le portefeuille d'obligations DFT. L'impact de la valeur temporelle de l'argent au tableau 11 est calculé selon la méthode du prix offert.

(g) *Règlements structurés*

La Compagnie a acheté des rentes auprès d'assureurs-vie pour le

paiement de montants fixes et périodiques à des demandeurs y ayant droit. En raison de ces ententes, la Compagnie est exposée à un risque de crédit dans la mesure où un de ces assureurs-vie ne s'acquitterait pas de ses obligations. La gestion de ce risque se fait par l'acquisition de rentes chez des assureurs-vie d'une stabilité financière reconnue, 100 % (100 %

tableau 13 : Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars)	2007			2006		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Automobiles	255 \$	135 \$	120 \$	230 \$	109 \$	121 \$
Bâtiments	35 939	13 810	22 129	35 170	13 129	22 041
Mobilier et matériel	17 538	12 655	4 883	17 749	12 729	5 020
Matériel informatique	5 087	3 709	1 378	5 014	3 861	1 153
Logiciels	47 232	31 070	16 162	46 148	29 717	16 431
	106 051	61 379	44 672	104 311	59 545	44 766
Terrains	1 249	—	1 249	1 249	—	1 249
	107 300 \$	61 379 \$	45 921 \$	105 560 \$	59 545 \$	46 015 \$

en 2006) desquels ont une cote de AA ou mieux. Au 31 décembre 2007, aucune information indiquant un manquement ou une faiblesse de la part des assureurs-vie chez qui elle a souscrit des rentes n'a été portée à l'attention de la Compagnie. Par conséquent, aucune provision pour les risques de crédit n'est requise. Une mesure approximative de l'exposition maximale au risque de crédit est le prix d'achat initial des rentes, soit 162,6 millions de dollars (155,6 millions de dollars en 2006).

7. Réglementation des tarifs

(tableau 12, page 41)

Tout comme le reste de l'industrie de l'assurance en général, la Compagnie est assujettie à diverses réglementations selon la juridiction voulant que les tarifs facturés aux clients pour certaines polices d'assurance automobile doivent être approuvés par l'organisme de réglementation approprié. Ce type d'affaires compte pour 52,7 % du total des primes directes souscrites en 2007 (52,5 % en 2006).

Le tableau 12 donne un aperçu des juridictions, des organismes et des

tableau 14 : Réassurance

(en milliers de dollars)	2007	2006
Réassurance prise en charge		
Primes prises en charge souscrites	16 310 \$	22 171 \$
Primes acquises	17 911 \$	12 049 \$
Sinistres et frais d'expertise	10 429 \$	8 644 \$
Réassurance cédée		
Primes cédées souscrites	73 137 \$	81 276 \$
Primes acquises	82 224 \$	78 660 \$
Sinistres et frais d'expertise	28 767 \$	32 718 \$

processus réglementaires auxquels la Compagnie est assujettie.

8. Immobilisations corporelles

(tableau 13)

L'amortissement imputé aux frais d'exploitation s'élève à 4,9 millions de dollars (4,7 millions de dollars en 2006). Inclus dans les logiciels, un montant de 9,8 millions de dollars (7,5 millions de dollars en 2006) pour lequel l'amortissement n'a pas encore été engagé étant donné que les travaux de développement sont encore en cours.

9. Modification de la participation et acquisitions

Au cours de l'exercice 2007, une filiale en propriété exclusive de la Compagnie a fait l'acquisition d'un intérêt minoritaire de 20 % dans une autre compagnie pour 11,1 millions de dollars. Comme celle-ci est assujettie à une influence notable, elle est comptabilisée à la valeur de consolidation et comprise dans les « Autres éléments d'actif ». De plus, il y a eu plusieurs acquisitions incorporelles entreprises par une filiale en

propriété exclusive, pour un total de 4,5 millions de dollars, augmentant ainsi l'écart d'acquisition de 2,9 millions de dollars.

Au cours de 2006, une filiale en propriété exclusive a réalisé des acquisitions totalisant 19,8 millions de dollars au comptant. La juste valeur des immobilisations acquises s'est élevée à 11,3 millions de dollars, comprenant 9 millions de dollars en actifs incorporels. La juste valeur des passifs pris en charge a atteint 3,6 millions de dollars. L'écart d'acquisition a ainsi augmenté de 12,1 millions de dollars. Les conventions d'achat permettent également de prévoir de futures contreparties conditionnelles supplémentaires pouvant aller jusqu'à 9,5 millions de dollars au comptant. Si les modalités futures sont respectées, les futures contreparties éventuelles seront comptabilisées selon la méthode de l'acquisition qui prévaut durant la période à laquelle les modalités sont respectées. Les résultats d'exploitation sont compris dans l'état des résultats consolidé à partir des dates d'acquisition.

10. Réassurance (tableau 14, page 42)

La Compagnie a pour politique de souscrire et réassurer des contrats d'assurance; dans l'ensemble, cela restreint sa responsabilité à divers montants, à concurrence d'une perte de 1 million de dollars (1 million de dollars en 2006) pour un sinistre en assurance des biens et d'un montant de 2,5 millions de dollars (2,5 millions de dollars en 2006) pour un sinistre en assurance responsabilité. De plus, la Compagnie a obtenu une réassurance plafonnée

tableau 15 : Pourcentage des actifs de régimes

	2007	2006
Trésorerie	4,3 %	0,6 %
Titres à revenu fixe		
Canadiens	29,1 %	28,9 %
Étrangers	7,1 %	7,2 %
Titres de participation		
Canadiens	32,2 %	33,1 %
Étrangers	26,9 %	29,8 %
Divers	0,4 %	0,4 %
	100,0 %	100,0 %

à 700 millions de dollars (650 millions de dollars en 2006), ce qui restreint notre plein de conservation net à 20 millions de dollars (20 millions de dollars en 2006) au cas où un même événement donnerait lieu à une série de sinistres.

De concert avec son programme de réassurance, la Compagnie a pris en charge une partie des affaires d'un tiers.

Les montants indiqués au tableau 14 sont liés à la réassurance cédée et prise en charge, et sont reportés nets dans les états financiers consolidés.

11. Opérations entre apparentés

À l'occasion et dans le cours normal des affaires, la Compagnie conclut des opérations avec des administrateurs, des cadres supérieurs et des compagnies avec lesquels elle est apparentée. La direction a établi des procédés pour revoir et approuver les opérations entre apparentés et fait rapport annuellement au comité de gouvernance d'entreprise

tableau 16 : Engagements

Exercice	
2008	12,9 millions de dollars
2009	9,9 millions de dollars
2010	8,6 millions de dollars
2011	5,2 millions de dollars
2012	4,6 millions de dollars
et au-delà	18,2 millions de dollars

et de révision du Conseil d'administration sur les procédés suivis et les résultats de cet examen.

12. Avantages postérieurs au départ à la retraite

(tableau 17, page 44)

La Compagnie offre des prestations de pension et autres avantages complémentaires aux retraités admissibles à travers des régimes à prestations déterminées ou à cotisations déterminées. Les régimes de retraite à prestations déterminées contributifs prévoient des prestations de retraite fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire

tableau 17 : Avantages postérieurs au départ à la retraite

<i>(en milliers de dollars)</i>	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages sociaux	
	2007	2006	2007	2006
Obligations au titre des prestations constituées	(139 842) \$	(138 597) \$	(34 043) \$	(46 332) \$
Juste valeur de l'actif des régimes	146 835	146 028	—	—
Excédent (déficit)	6 993 \$	7 431 \$	(34 043) \$	(46 332) \$
Capitalisation :				
excédent (déficit)	6 993 \$	7 431 \$	(34 043) \$	(46 332) \$
perte actuarielle non amortie	39 999	39 993	3 385	18 978
actif transitoire non amorti	(5 786)	(6 563)	—	—
coût non amorti des prestations au titre des services passés	—	—	(1 529)	(1 700)
actif (passif) au titre des prestations constituées	41 206 \$	40 861 \$	(32 187) \$	(29 054) \$
Hypothèses actuarielles :				
taux d'actualisation	5,5 %	5,25 %	5,5 %	5,25 %
rendement à long terme prévu sur l'actif du régime	7,5 %	7,5 %	—	—
taux d'augmentation salariale	4,0 %	4,0 %	—	—
augmentation des frais de soins de santé	—	—	8,0 %	8,5 %
durée résiduelle moyenne des années de services des employés	13	13	19	19
Autres données :				
cotisations patronales	5 101 \$	5 518 \$	—\$	—\$
cotisations salariales	584	624	—	—
prestations versées	4 554	4 090	620	533
charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	4 755	3 372	3 754	3 703

tableau 18 : Autres éléments du résultat étendu

<i>(en milliers de dollars)</i>	2007
Pertes nettes non réalisées pour l'exercice sur les placements DV, déduction faite des impôts sur les bénéfices de 8 931 \$	(19 671) \$
Gains nets réalisés reclassés dans les résultats au cours de l'exercice, déduction faite des impôts sur les bénéfices de 17 009 \$	(31 381)
Autres éléments du résultat étendu	(51 052) \$

Information financière comparative non vérifiée (consolidée)

(en millions de dollars)	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998
Primes souscrites brutes	1 906,1 \$	1 921,0 \$	1 778,0 \$	1 696,9 \$	1 522,8 \$	1 342,7 \$	1 191,1 \$	1 075,9 \$	819,2 \$	794,4 \$
Primes nettes souscrites	1 833,0 \$	1 839,7 \$	1 703,4 \$	1 639,6 \$	1 449,6 \$	1 235,1 \$	1 101,6 \$	943,1 \$	776,6 \$	758,3 \$
Primes nettes acquises	1 829,6 \$	1 767,6 \$	1 665,6 \$	1 555,4 \$	1 333,3 \$	1 158,9 \$	1 068,0 \$	974,1 \$	762,8 \$	725,8 \$
Sinistres et frais d'expertise	1 265,6	1 218,1	1 070,8	941,8	965,4	876,7	855,3	787,2	548,5	543,6
Autres frais de souscription	560,6	543,2	510,2	490,2	430,5	358,8	332,6	301,3	229,4	217,8
Total des frais de souscription	1 826,2	1 761,3	1 581,0	1 432,0	1 395,9	1 235,5	1 187,9	1 088,5	777,9	761,4
Bénéfice technique (pertes)	3,4	6,3	84,6	123,4	(62,6)	(76,6)	(119,9)	(114,4)	(15,1)	(35,6)
Intérêts créditeurs et revenu de dividendes	130,3	109,9	91,9	82,1	81,2	80,0	86,3	90,3	85,6	82,3
Gains sur les placements	44,3	74,5	71,1	27,2	23,7	14,0	38,1	51,6	21,2	45,3
Revenu de placement total	174,6	184,4	163,0	109,3	104,9	94,0	124,4	141,9	106,8	127,6
Autres bénéfices (charges)	(3,6)	3,9	9,3	9,2	5,2	3,1	1,3	(3,4)	—	—
Amortissement d'écarts d'acquisition	—	—	—	—	—	—	4,2	4,2	—	—
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	174,4	194,7	256,8	241,9	47,5	20,5	1,6	19,9	91,7	92,0
Impôts sur les bénéfices payés (recouvrés)	56,8	64,7	84,7	80,1	12,6	(3,1)	(2,0)	0,3	27,7	26,7
Bénéfice net	117,6 \$	130,0 \$	172,1 \$	161,8 \$	34,9 \$	23,6 \$	3,6 \$	19,7 \$	64,0 \$	65,3 \$
Placements à la valeur comptable	3 170,1 \$	2 950,5 \$	2 572,3 \$	2 234,4 \$	1 859,4 \$	1 688,5 \$	1 506,3 \$	1 436,5 \$	1 315,4 \$	1 269,4 \$
Excédent des assurés	1 255,7	1 151,6	1 021,5	849,4	687,6	652,7	655,1	651,5	631,9	574,4
Actif total	4 343,9	4 103,5	3 648,0	3 294,1	2 873,9	2 573,4	2 405,7	2 280,2	1 869,7	1 751,3
Placements à la valeur marchande	3 167,3	2 999,8	2 644,6	2 335,1	1 939,2	1 736,0	1 566,1	1 518,6	1 366,1	1 395,4

moyen de fin de carrière ouvrant droit à pension. La plus récente estimation actuarielle remonte au 1^{er} janvier 2006.

En vertu du régime à cotisations déterminées, la Compagnie verse un pourcentage déterminé du salaire de fin de carrière ouvrant droit à pension des employés. Les cotisations en vertu du régime à cotisations déterminées s'élevaient à 6,7 millions de dollars en 2007 (6,1 millions de dollars en 2006).

Le tableau 17 de la page 44 illustre, dans l'ensemble, l'information relative aux régimes d'avantages sociaux de la Compagnie. Le tableau 15 illustre l'allocation des actifs du régime de retraite au 31 décembre.

13. Engagements (tableau 16, page 43)

La Compagnie a des obligations en vertu de contrats de location à long terme non résiliables

visant des automobiles, des immeubles et du matériel, tel qu'indiqué au tableau 16.

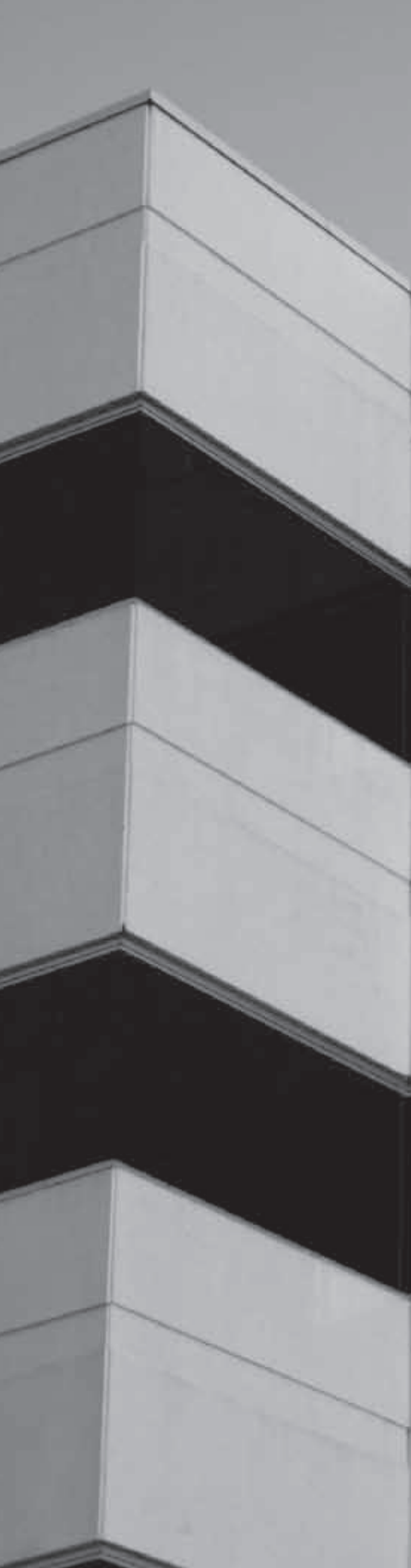
14. Pertes éventuelles

Tout comme le reste de l'industrie de l'assurance en général, la Compagnie est assujettie à des poursuites dans le cours normal de ses activités d'assurance. La Compagnie est d'avis que ces poursuites n'auront

pas d'effet important sur sa position financière, ses résultats d'exploitation ou ses flux de trésorerie.

15. Autres éléments du résultat étendu (tableau 18, page 44)

Les autres éléments du résultat étendu présentés à l'état du résultat étendu consolidé se composent des éléments indiqués au tableau 18 de la page 44.



« Le Conseil d'administration supervise la direction, rehausse la valeur à long terme et s'assure que Le Groupe démontre les plus hautes normes d'intégrité. »

Conseil d'administration et direction générale d'Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance

Conseil d'administration

Mary N. Bales (2,3)

A. Scott Carson (1,2)

Gerald A. Hooper
(Président) (1,2,3,4,5)

David A. MacIntosh (4,5)

Charles M.W. Ormston (2,3)

Terry J. Reidel (1,3)

Brian J. Ruby (1,4,5)

Harold E. Seegmiller (4,5)

Noel G. Walpole (4)

Comités

1. Vérification

2. Gouvernance d'entreprise
et révision

3. Ressources humaines
et rémunération

4. Placements

5. Retraite

Administrateurs honoraires

John S. Acheson

Douglas W. Brown

Ralph A. Forbes

John M. Harper

Gordon A. Mackay

William D. McGregor

John H. Panabaker

Peter H. Sims

John A. Vila

Équipe de direction générale

Noel Walpole, FPAA, ICD.D
Président et chef de la direction

Jorge Arruda, B. Comm.
Vice-président principal, Exploitation

Yvan Aubin, B.A., CA
Vice-président et contrôleur

Dean Bulloch, CHRP
Vice-président, Ressources humaines

Catherine Coulson, B.A., FPAA
Vice-présidente, Assurance des particuliers

David Crozier, B.A., PAA, CRM
Vice-président, Assurance des entreprises

Louis Durocher,
B.Sc., FICA, FCAS, A.S.A.
Vice-président, Actuariat

David Fitzpatrick, B.A., CHRP
Vice-président, Services corporatifs

Linda Goss, B.Sc., FICA, FCAS
Vice-présidente principale et actuaire en chef

Katherine Kipper, B.A.
Vice-présidente, Ventes et marketing

Bill Lowe, B.A., PAA
Vice-président, Réassurance

John Martin, B.Sc.
Vice-président principal et chef des systèmes d'information

Rocco Neglia, B.A., PAA
Vice-président, Indemnisation

Michael O'Neill, B.A., M.B.A., C.F.A.
Vice-président, Placements

Ronald Pavelack, B.Comm., PAA
Vice-président exécutif et chef de l'exploitation, La Fédération et La Missisquoi

William Stinson, B.Math., FLMI
Vice-président, Exploitation des technologies de l'information

Sandeep Uppal, B.Admin., CA, M.B.A
Vice-président principal et chef des services financiers

Robert Gow, CCLA, CFE
Vice-président régional, Région de l'Ouest

Dan Spears, FPAA
Vice-président régional, Région de l'Atlantique

Marg Torrance, B.A., PAA
Vice-présidente régionale, Région de l'Ontario

Compagnies membres





Siège social:

111 Westmount Road S. C.P. 2000
Waterloo, ON N2J 4S4

Téléphone 519-570-8500

Télécopieur 519-570-8389

www.economicalinsurance.com

